

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 493

Jeudi 24 Avril 2025

**Le ministre annonce une nouvelle
stratégie de la gestion de l'eau**

Politique volontariste ou communication sans lendemain ?



Page 3

Organisée par les Groupes socialistes-Opposition ittihadi

Journée d'étude sur le projet de Code de procédure pénale

Les deux Groupes socialistes-Opposition ittihadi au Parlement organisent en partenariat avec le Secteur ittihadi des avocats une journée d'étude sur le thème : « Le projet de Code de procédure pénale, consolidation des acquis et renforcement des garanties d'un procès équitable » avec la participation de plusieurs experts et des parties concernées.

Cette journée d'étude se tiendra ce vendredi 25 avril 2025, à partir de 9h00, dans la salle II du siège de la Chambre des représentants.



Une alliance pour la justice sociale
*L'Union Socialiste et la FDT ensemble pour
proposer une nouvelle manière d'agir*

Par Mohamed Assouli

Page 4



Retour sur le crime d'Erfoud entre autres
L'effacement des modèles

Par Abderrazak Hamzaoui

Page 7

Crans Montana 2025

Casablanca à l'heure du débat sur la sécurité maritime et la coopération Atlantique

Actualité



Casablanca accueille, du 24 au 26 avril courant, une nouvelle édition du Forum Crans Montana (FCM), placée sous le thème "Le commerce international requiert sûreté maritime et sécurité des ports et routes navigables".

Un haut lieu de débat autour de questions épineuses ou simplement stratégiques notamment pour les pays africains. Un événement d'autant plus important qu'il intervient dans le contexte d'une dynamique soutenue amorcée par les avancées fulgurantes du Maroc dans le domaine du transport maritime.

L'expérience du Royaume, portée par la

vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est en effet au cœur des débats de ce forum qui accueille des personnalités politiques et diplomatiques de haut rang qui viennent faire valoir l'importance de la coopération Sud-Sud pour la sécurisation et la prospérité de l'espace maritime africain.

L'événement réunira experts, décideurs du monde des affaires et acteurs maritimes internationaux autour d'un agenda dense : sécurité des ports, coopération internationale, digitalisation du secteur maritime, défis de l'industrie africaine et avenir du Port de Dakhla seront au cœur des débats.

"Tenir cette édition à Casablanca, c'est mettre à l'honneur la dynamique Atlantique

amorcée grâce aux initiatives de SM le Roi. C'est une ville ouverte, stratégiquement située, et déjà connectée aux grands flux commerciaux mondiaux", a souligné le président-fondateur du Forum Crans Montana, Jean-Paul Carteron.

"Notre objectif cette année est clair : fédérer les énergies autour d'une sécurité maritime efficace et inclusive, bâtie par et pour les pays du Sud", a-t-il ajouté, dans un entretien à la MAP, insistant sur l'importance d'"un dialogue franc, ambitieux et résolument africain" pour faire émerger des solutions concrètes.

Mais au-delà de la dimension logistique, le Forum entend également répondre aux

enjeux profonds de souveraineté et de prospérité partagée dans un contexte marqué par l'émergence de nouvelles menaces.

"La sûreté maritime est un enjeu vital pour les États africains", a affirmé M. Carteron, appelant à une coopération renforcée pour "protéger et développer durablement les ressources naturelles de l'océan Atlantique".

Le Forum entend également marquer un tournant dans la réflexion sur la coopération Sud-Sud. Dans cette dynamique, le Port de Dakhla occupera une place centrale dans les discussions. Cette structure qui constitue "une révolution géostratégique pour l'Afrique de l'Ouest" est appelée, selon le président-fondateur du FCM, à devenir le complément naturel de Casablanca dans le dispositif marocain atlantique, en assurant l'ouverture directe vers les États de la CE-DEAO et les pays du Sahel.

"Grâce à la vision de SM le Roi, Dakhla deviendra la nouvelle Tanger du Sud, au service d'un grand projet atlantique. Et c'est pour cela que nous devons relier Casablanca et Dakhla dans un même souffle stratégique", a-t-il soutenu.

Pour lui, "le Maroc construit aujourd'hui un rayonnement international unique dans l'histoire moderne. Il montre la voie à suivre : respect des traditions, diplomatie de proximité, et vision claire du futur".

Le programme du FCM 2025 prévoit des débats autour de plusieurs thématiques, des séances de networking ainsi qu'une visite des installations du Smart Port de Casablanca.

Au menu également deux conférences de haut niveau sur les thèmes : "Renforcer la coopération internationale, composante essentielle de toute stratégie sécuritaire maritime" et "Sécurisation des ports et des routes maritimes et développement économique des territoires".

Visite de travail de l'Inspecteur Général des FAR à l'Etat de Qatar



Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée, Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, a effectué du 19 au 22 avril une visite de travail à l'Etat frère de Qatar.

A cette occasion, l'Inspecteur Général des FAR a tenu, dimanche, une réunion avec son homologue qatari, le Général de Corps d'armée Jassim Ben Mohammed Al Mannai, Chef d'Etat-Major des Forces armées qatariennes, suivie d'une rencontre avec le vice-président du Conseil

des ministres et ministre d'Etat aux Affaires de la défense, Saoud ben Abdelrahmane ben Hassan Al Thani, axée sur l'examen des moyens de renforcement de la coopération militaire bilatérale conformément aux Hautes Instructions des Dirigeants des deux pays, que Dieu Les assiste, indique un communiqué de l'Etat-Major général des FAR.

Lors de ces entretiens, les deux responsables ont exprimé leur satisfaction de la solidité et de l'entente marquant les relations militaires entre le Royaume du Maroc et l'Etat frère de Qatar, se félicitant des résultats concrets de cette coopération fructueuse qui constitue un modèle de partenariat stratégique entre les deux pays.

Par la même occasion, l'Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud a visité plusieurs commandements et unités militaires relevant des Forces armées qatariennes, dont le commandement interarmées et les commandements de l'Unité des transmissions de l'armée qatarie et des Forces de défense aériennes.

Cette visite, qui s'inscrit dans le prolongement des efforts visant à consolider les liens de coopération militaire bilatérale, a permis l'examen des moyens d'élargir les perspectives de ce partenariat et de l'étendre à d'autres domaines au service des intérêts communs des Forces armées des deux pays, conclut le communiqué.

Le Maroc prend part au Caire à la 163^{ème} session du Conseil de la Ligue arabe

La 163^e session du Conseil de la Ligue arabe au niveau des délégués permanents s'est tenue, mardi au Caire, avec la participation du Maroc.

Le Royaume a été représenté à cette session tenue au Secrétariat général de la Ligue par une délégation conduite par l'ambassadeur du Maroc au Caire et son représentant permanent auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali.

L'ordre du jour de cette réunion comprend notamment l'examen de l'action arabe commune, du rapport du secrétaire général de la Ligue arabe entre les 162^e et 163^e sessions et du projet d'ordre du jour du 34^e Sommet arabe ordinaire prévu le 17 mai à Bagdad.

La réunion a également abordé la question palestinienne, l'activation de l'Initiative de paix arabe et les violations israéliennes dans la ville occupée d'Al-Qods. Les participants à la réunion ont discuté d'autres sujets liés aux affaires arabes et à la sécurité nationale, notamment la situation en Libye, au Yémen, au Soudan et en Somalie, ainsi qu'à la solidarité avec le Liban et les développements en Syrie.

Les délégués permanents ont soumis, pour approbation et adoption, le projet d'ordre du jour et les projets de résolution relatifs à ces questions à la 163^e session ministérielle du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Le ministre annonce une nouvelle stratégie de la gestion de l'eau

Politique volontariste ou communication sans lendemain ?



S'achemine-t-on vers une nouvelle politique publique de gestion de l'eau au Maroc ? Oui, à en croire Nizar Baraka, qui a mis l'accent mardi dernier, lors d'une conférence organisée dans le cadre de la 17^{ème} édition du Salon de l'agriculture de Meknès, sur des notions telles que l'efficacité, la durabilité, l'innovation, mais aussi la responsabilisation des usagers et la coordination multisectorielle, laissant montrer une volonté politique claire de réorienter la gestion de l'eau vers un modèle plus résilient et participatif.

Vers une nouvelle politique de l'eau

Selon le ministre de l'Équipement et de l'Eau, « la nouvelle politique de l'eau repose sur deux piliers, à savoir de développement des ressources traditionnelles en eau et celles non conventionnelles ».

Le ministre a attiré l'attention sur le fait que « le recours à des ressources hydriques inhabituelles repose sur la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation des espaces verts et l'approvisionnement des nappes d'eau », soulignant un effort vigoureux « pour doubler le volume actuel à l'horizon 2027, ce qui contribuera de manière significative à l'amélioration de la sécurité hydrique dans le Royaume ».

Il a ajouté, en outre, que l'un des piliers de la nouvelle politique de l'eau du Maroc est « la gestion de la demande en eau par l'amélioration de l'efficacité du rendement des réseaux de distribution d'eau potable et des canaux multiservices, à travers le programme d'efficacité de l'eau pour tous les usages, ainsi que les contrats participatifs pour la gestion et l'utilisation durable des eaux souterraines ».

Le ministre chargé du secteur de l'eau et de l'approvisionnement a affirmé que « la politique de l'eau adoptée accorde une importance particulière à tous les aspects de sensibilisation et de communication. Par ailleurs, il a indiqué que «

l'adaptation de nos systèmes agricoles aux défis liés au changement climatique, nécessite de réfléchir à la création de filières agricoles à haute valeur ajoutée qui valorisent au mieux les ressources en eau disponibles, en choisissant les bonnes cultures et en utilisant des techniques économes en eau ».

La mise en œuvre de projets agricoles résilients nécessite « des techniques et des méthodes innovantes, ainsi que des financements importants », selon le ministre, qui précise que « ces financements ne doivent pas reposer principalement sur le budget de l'État, mais sur des solutions financières variées et complémentaires les unes des autres », citant un certain nombre de projets qui se réalisent territorialement avec des financements collectifs entre les partenaires impliqués.

Prise de conscience stratégique

Pour Mohammed Chaoui, expert en politiques publiques, « le discours du ministre chargé du secteur de l'eau et de l'approvisionnement traduit une prise de conscience stratégique indéniable. Le fait de mettre l'accent sur des notions telles que l'efficacité, la durabilité, l'innovation, mais aussi la responsabilisation des usagers et la coordination multisectorielle, montre une volonté politique claire de réorienter la gestion de l'eau vers un modèle plus résilient et participatif ». « Cette orientation s'aligne avec les enjeux climatiques actuels, marqués par des sécheresses à répétition, une raréfaction alarmante des ressources hydriques, une surexploitation des nappes phréatiques, et une pression croissante liée à l'urbanisation, à l'agriculture intensive et au tourisme », explique notre interlocuteur en précisant, cependant, que « les défis de terrain demeurent considérables et risquent de compromettre la mise en œuvre effective des ambitions annoncées ».

Coordination institutionnelle : Un maillon faible

A ce propos, Mohammed Chaoui évoque celui de la coordination institutionnelle altérée par la multiplicité des intervenants – ministères, agences de bassin, collectivités territoriales, opérateurs privés, coopératives agricoles, ONG – ce qui génère trop souvent des chevauchements de compétences, des lenteurs administratives et une perte d'efficacité dans les projets hydriques. « Une réforme structurelle de la gouvernance de l'eau s'impose pour clarifier les rôles, instaurer une transparence dans la gestion des ressources et renforcer le pouvoir d'intervention des acteurs régionaux », note-t-il.

Adaptation agricole : Une réforme encore timide

Concernant l'adaptation de l'agriculture aux nouvelles conditions climatiques, notre source a rappelé que « des cultures adoptées aujourd'hui sont fortement consommatrices d'eau et elles se maintiennent, malgré leur impact négatif sur le long terme ». Et d'estimer que « le passage à une agriculture climato-intelligente nécessite non seulement des incitations financières, mais aussi un accompagnement technique, un accès facilité au matériel moderne, et surtout une revalorisation des savoir-faire locaux ». « A ce jour, ces leviers restent partiellement déployés », précise-t-elle.

Mobilisation des financements : Des besoins colossaux

S'agissant du financement des projets

d'adaptation et d'infrastructures, notre interlocuteur explique que « le recours à des solutions mixtes – partenariats public-privé, coopération internationale, crédits climat – est pertinent, mais il nécessite une ingénierie financière robuste, des mécanismes de suivi clairs et une gestion transparente ». « Sans cela, le risque est grand que les fonds soient mal répartis ou accaparés par les grands opérateurs, au détriment des petits exploitants ou des zones rurales vulnérables », souligne-t-il.

Gouvernance locale : Un levier sous-exploité

Enfin, Mohamed Chaoui soutient que « la gouvernance locale reste un angle mort dans la stratégie nationale ». Selon lui, « trop souvent, les collectivités locales manquent de moyens pour mettre en œuvre des plans d'économie d'eau ou des campagnes de sensibilisation ». « Pourtant, ce sont elles qui sont au plus près des réalités sociales et environnementales. Renforcer leurs capacités, leur donner des marges de manœuvre budgétaires et techniques, et instaurer des mécanismes de reddition des comptes pourraient fortement accélérer l'impact des politiques hydriques », constate-t-il. Et de conclure : « Le discours ministériel pose les bons diagnostics et ouvre des pistes prometteuses. Mais sa réussite dépendra de la capacité de l'État à traduire cette vision en actions concrètes, coordonnées, équitables et inclusives, à l'échelle nationale comme territoriale. Dans un pays où chaque goutte d'eau devient un enjeu stratégique, il ne s'agit plus seulement d'innover, mais aussi de transformer profondément le système de gouvernance de l'eau ».

Hassan Bentalb



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
 اتحاد القوى الشعبية
 Union Socialiste des Forces Populaires

Une alliance pour la justice sociale

L'Union Socialiste et la FDT ensemble pour proposer une nouvelle manière d'agir



Le Maroc traverse une période difficile. Les inégalités s'aggravent, les services publics souffrent, et la confiance des citoyens envers les institutions s'effrite. Le gouvernement contrôle tous les leviers du pouvoir. Il ne peut donc justifier son incapacité à agir par les écueils que lui mettraient les forces d'opposition sur son chemin pour le bloquer. Malgré cela, et en dépit des discours répétés tous les jours et sur tous les médias sur les compétences dont le gouvernement regorgerait, la croissance reste faible (2,4% en 2023), le chômage demeure élevé (13,5% au total et 31% chez les jeunes), et l'inflation (6,1%) pèse lourdement sur les ménages. Dans les secteurs clés tels que l'enseignement et la santé, il est regrettable de noter que 45% des écoles manquent d'infrastructures de base, et que plus de 70% des citoyens jugent le système de santé insatisfaisant.

Face à cette réalité, le dialogue social, au lieu de constituer un levier susceptible de proposer des scénari pour les réhabiliter, est devenu un exercice purement formel : seulement 20% des accords signés avec les syndicats ont été appliqués.

Un modèle d'action entre parti politique et syndicat

C'est dans ce contexte que l'alliance entre l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) et la Fédération Démocratique du Travail (FDT) prend tout son sens. Elle repose sur une complémentarité sincère entre le politique et le syndical, sans hiérarchie ni dépendance. Ce partenariat permet de mener des luttes sur deux fronts : dans la rue et au Parlement.

Un exemple concret : le projet de loi sur le droit de grève. Alors que le texte proposé par le gouvernement visait à limiter ce droit, les députés socialistes ont défendu des amendements pour protéger ce droit constitutionnel. Même si la version finale de la loi n'a pas changé, le com-

bat politique et syndical a continué, sur le terrain comme dans les institutions.

Une mobilisation partagée pour défendre le service public

Chaque année, le 1er mai symbolise cette alliance. L'USFP participe aux côtés des syndicats non seulement par des discours, mais aussi dans les manifestations. Ce n'est pas une simple présence : c'est un engagement actif pour défendre les droits des travailleurs et les services publics.

La FDT est présente dans des secteurs clés : santé, éducation, justice, collectivités territoriales, secteur des phosphates, poste... Dans chacun de ces domaines, elle se bat pour de meilleures conditions de travail, pour les acquis sociaux, et pour des services publics de qualité.

Le 1er mai : un moment fort d'unité

La Fédération Démocratique du Travail se prépare, comme chaque année, à commémorer la Journée internationale des travailleurs, le 1er mai, à travers l'organisation d'actions militantes et de mobilisation dans l'ensemble des régions et provinces du pays. Cette date symbolique prend une dimension particulière cette année, dans un contexte politique et social délicat. Elle devient un moment fort de lutte et d'expression des positions face aux enjeux sociaux, économiques et politiques actuels, et une occasion de renouveler l'engagement pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs marocains.

Dans ce cadre, l'Union Socialiste des Forces Populaires a adressé un message à ses responsables régionaux et provinciaux ainsi qu'à ses coordinateurs sectoriels, les appelant à une mobilisation générale et à un engagement sur le terrain aux côtés des militantes et militants de la FDT lors des manifestations prévues pour le 1er mai. Cet appel vient confirmer l'unité du front de lutte et renforcer l'articulation organique

entre l'action syndicale et l'action politique dans la bataille pour la justice sociale.

L'importance de cette date réside dans sa capacité à mobiliser les énergies militantes du parti et du syndicat, et à recréer des passerelles entre l'engagement de terrain et la plaidoirie institutionnelle, dans un esprit de coordination responsable avec les différentes structures organisationnelles aux niveaux régional et local. C'est dans ce sens que la direction de la FDT œuvre à garantir une mobilisation efficace et à assurer le succès des rassemblements et marches prévus, projetant ainsi l'image d'une organisation démocratique, engagée et fidèle à ses choix de lutte.

Cette alliance entre le politique et le syndical ne fait que rééquilibrer les rapports entre les deux espaces; elle vise à construire un projet de société alternatif, plaçant la justice sociale au cœur des politiques publiques. Dès lors, la pérennité de ce modèle exige son renforcement dans la perspective de bâtir un large front social progressiste, regroupant syndicats, partis et associations d'orientation démocratique, selon une vision organisationnelle pérenne, à même de relever les défis croissants à l'ère du néolibéralisme débridé.

Vers une nouvelle alliance sociale plus large

Ce partenariat ne vise pas seulement à coordonner des actions ponctuelles. Il cherche à construire un projet de société alternatif, fondé sur l'équité, la dignité, et la solidarité. Pour cela, il est temps de créer un cadre permanent de collaboration entre syndicats, partis politiques et associations progressistes.

Une proposition concrète : créer un Observatoire national indépendant de la justice sociale, qui pourrait suivre l'évolution des politiques publiques, alerter sur les reculs sociaux, et proposer des alternatives.

Sur le plan international, il est utile de s'ouvrir sur les expériences d'autres syndicats et partis progressistes, pour échanger les bonnes pratiques et renforcer les capacités collectives.

Un appel à l'organisation et à l'action

Le Maroc vit un moment décisif. Ce n'est point le moment pour les tâtonnements. C'est le moment d'agir. L'alliance entre l'USFP et la FDT peut devenir le cœur d'un nouvel équilibre politique, fondé sur le respect des droits, la participation des citoyens, et la justice sociale.

Changer le cours des choses n'est pas impossible. Cela requiert néanmoins des actions sensées, un sens de responsabilité, de la volonté, une vision claire, et un travail collectif constant. Quand les citoyens croient en leur pouvoir d'agir, les réformes deviennent possibles. Elles deviennent des faits.

Conclusion

L'alliance entre l'USFP et la FDT est plus qu'un partenariat. C'est une méthode, un espoir, et une force d'entraînement pour tous ceux qui croient en un Maroc plus juste. La justice sociale ne viendra pas d'en haut. Elle se construira par le bas, dans l'unité, l'organisation, et la lutte.

Par Mohamed Assouali

Membre de la Commission nationale d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



Maroc-France : Le renforcement de la coopération au centre d'entretiens entre Nasser Bourita et Valérie Pécresse



Le renforcement de la coopération bilatérale a été au centre d'entretiens, mardi à Rabat, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ces entretiens, Mme Pécresse a indiqué

que le Maroc sera le premier pays avec lequel la région de l'Ile-de-France scellera deux accords de coopération : l'un avec la région de Casablanca-Settat et l'autre avec la région de Marrakech-Safi.

Elle a, dans ce sens, rappelé que la région Ile-de-France a déjà investi un million d'euros dans des projets à Casablanca-Settat, notant que la visite qu'elle effectue au Maroc sera l'occasion d'inaugurer un grand nombre

de ces "très belles réalisations".

Ces projets, a-t-elle dit, couvrent les domaines de la formation au numérique, de la formation des jeunes non diplômés, notamment au métier de la restauration, et des incubateurs de start-up.

La responsable française a précisé qu'après Casablanca, elle se rendra à Marrakech pour s'enquérir des fruits du soutien post-tremblement de terre ayant touché la région d'Al Haouz et conclure un deuxième accord de partenariat et de coopération avec la ville ocre.

Par ailleurs, Mme Pécresse a réaffirmé que l'avenir des provinces du Sud ne peut s'inscrire que dans le cadre de la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Accompagnée d'une importante délégation de la région Ile-de-France (région parisienne), Mme Pécresse effectue une visite au Maroc, du 21 au 24 avril, axée sur le renforcement de la coopération autour de "trois priorités communes", à savoir l'innovation, l'éducation et le développement durable.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie marocaine a reçu, mardi à Rabat, le maire de Montpellier, Michaël Delafosse, en visite dans le Royaume.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cet entretien, M. Delafosse a salué les relations d'amitié séculaire entre le Royaume du Maroc et la République française.

"Cette relation doit être pensée d'égal à

égal parce que nous avons à apprendre les uns des autres", a-t-il soutenu, faisant part de la volonté des deux parties à écrire de nouvelles pages dans ce cadre.

M. Delafosse a également recommandé de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, notamment les maires, les acteurs culturels, sportifs et universitaires, en vue de favoriser les mobilités des étudiants et des chercheurs, et de bâtir des ponts entre les deux pays. Il a, par ailleurs, saisi cette occasion pour souligner le soutien de la ville de Montpellier à la position de la France concernant la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Ces entretiens, a-t-il poursuivi, ont également porté sur l'engagement de Montpellier à accompagner et partager son expertise avec le Maroc, et plus particulièrement la ville de Fès, liée avec la ville française par un accord de jumelage, dans l'organisation de la Coupe du monde de football en 2030, qui va se dérouler au Maroc, en Espagne et au Portugal.

Le maire français a, en outre, exprimé sa fierté de l'engagement et de la dynamique de la communauté marocaine en France en général et à Montpellier en particulier, indiquant qu'elle constitue un atout formidable dans la relation entre la France et le Maroc où des hommes et des femmes entreprennent dans tous les domaines et créent par ces multiples liens une grande intensité.

Signature d'une nouvelle feuille de route de coopération entre les régions Casablanca-Settat et Ile-de-France

Une nouvelle feuille de route de coopération pour la période 2025-2027 a été signée, mardi à Casablanca, entre les régions Casablanca-Settat et Ile-de-France.

Paraphée par le président du conseil de la région Casablanca-Settat, Abdellatif Maâzouz, et la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, cette feuille de route acte le renouvellement de l'accord de coopération décentralisée signé entre les deux parties le 8 décembre 2016 à Casablanca.

Elle témoigne de la volonté partagée des deux régions de poursuivre et d'approfondir leur collaboration autour de plusieurs thématiques prioritaires telles que le développement économique et l'emploi, la mobilité et le transport, l'innovation, le digital et les start-up, l'eau et l'environnement, la culture ainsi que l'appui institutionnel.

"Cette nouvelle feuille de route s'inscrit dans le prolongement du partenariat concret et profond qui nous lie depuis de nombreuses années. Les liens d'amitié tissés entre nos deux territoires sont très forts et nous permettent d'envisager l'avenir de notre coopération avec ambition", a souligné Mme Pécresse, dans un mot de circonstance.

"Aujourd'hui, nous donnons une nouvelle impulsion à cette coopération interrégionale. C'est une étape clé dans le renforcement des liens économiques, cul-

turels et humains entre nos deux régions", a-t-elle indiqué.

Mme Pécresse a précisé que "depuis 2016, une quinzaine de projets ont été soutenus par la région Ile-de-France à Casablanca-Settat pour un montant d'un million d'euros", permettant la réalisation de projets concrets dans des domaines essentiels tels que la formation des jeunes, le développement économique, l'aménagement urbain ou encore la transition numérique.

Ce partenariat, a-t-elle poursuivi, ambitionne désormais d'accompagner la mise en place d'un réseau régional de transport et de mobilité, en particulier en vue de la Coupe du Monde 2030, de soutenir la digitalisation de l'administration, de promouvoir la culture, et de favoriser les synergies entre les écosystèmes entrepreneuriaux des deux régions.

Pour sa part, le président du conseil de la région Casablanca-Settat a souligné que cette coopération reflète "la profondeur des relations qui unissent nos deux pays, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Président de la République française, M. Emmanuel Macron".

"La feuille de route que nous signons aujourd'hui s'inscrit parfaitement dans l'esprit du Programme de développement régional (2022-2027), fondé sur une vision axée sur l'innovation, la durabilité et l'inclusion sociale, et visant à faire de Casablanca-Settat une région accélératrice



d'un développement territorial inclusif et durable, tant sur le plan économique qu'humain", a-t-il précisé.

Dans cette perspective, M. Maâzouz a noté que cette coopération portera sur plusieurs domaines clés, notamment le développement économique et l'emploi, à travers le renforcement des liens entre les entreprises, en particulier dans les secteurs de l'innovation, de l'intelligence artificielle, de l'entrepreneuriat, du sport et de la durabilité.

Il a également évoqué la mobilité et le transport, avec le déploiement d'un schéma régional à l'horizon 2029; la valo-

risation du patrimoine et la formation des talents dans les industries culturelles et créatives, en s'inspirant du modèle francilien; ainsi que l'appui institutionnel à travers l'échange d'expertises en organisation administrative, digitalisation, gestion de projets et ingénierie financière.

Accompagnée d'une importante délégation de la région Ile-de-France, Mme Pécresse effectue une visite au Maroc, du 21 au 24 avril, axée sur le renforcement de la coopération autour de "trois priorités communes", à savoir l'innovation, l'éducation et le développement durable.

Tenue à Laâyoune du 1^{er} Forum international sur le rôle des régions dans le développement

“La régionalisation et les opportunités de développement des régions: exemple de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra”, est le thème du 1er Forum international organisé, mardi à Laâyoune, avec la participation d'une pléiade de chercheurs et d'universitaires marocains et étrangers.

Initiée par le Conseil régional, en partenariat avec l'Université Abdelmalek Essaâdi de Tanger, cette rencontre constitue une occasion de débattre des opportunités offertes pour le développement des régions, en particulier la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et d'examiner les similitudes entre le modèle de développement marocain et celui prôné par d'autres pays.

S'exprimant à cette occasion, le président du Conseil de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, Sidi Hamdi Ould Errachid, a souligné que cette rencontre vise à établir des partenariats pour consolider les fondements de la coopération internationale décentralisée, conformément à la Vision Royale visant à faire des régions du Sud du Royaume un pôle économique et de développement, et un trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine.

Dans une allocution lue en son nom par le vice-président du Conseil régional, Mohamed Alalmi, M. Ould Errachid a indiqué que ce forum a pour objectif de débattre de la question de la régionalisation dans ses dimensions politique, économique, cul-

tuelle, sociale et environnementale, rappelant que cette instance élue a signé deux conventions de partenariat avec le Conseil de la région d'Adamaoua au Cameroun, et le Gouvernement régional de Comté de Mandera (Kenya). Il a, dans ce sens, noté que la région de Laâyoune-Sakia El Hamra ne cesse de consolider sa position en tant que pôle leader dans le domaine de la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée et un acteur actif dans son environnement régional et international.

Pour sa part, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Bouchta El Mounni, a indiqué que ce forum s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat conclue entre l'Université Abdelmalek Essaâdi et la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, reflétant ainsi leur engagement dans la dynamique de développement que connaissent les régions du Sud du Royaume en général et Laâyoune-Sakia El Hamra en tant que modèle pionnier dans l'incarnation du principe de la régionalisation avancée.

Dans une allocution lue en son nom par le coordinateur du forum, Hamid Aboulas, M. El Mounni a noté qu'à la lumière des évolutions positives de la question du Sahara marocain, les régions du Sud sont devenues de plus en plus attractives pour les investisseurs, faisant savoir que ces régions jouent un rôle central dans le développement de la coopération Sud-Sud entre le Maroc



et les pays africains d'une part et entre l'Europe et l'Afrique d'autre part. Il a aussi souligné que l'Université Abdelmalek Essaâdi œuvre via son réseau de partenariats avec des universités étrangères à fournir des données précises et fiables sur la première cause nationale et servir de plaidoyer en faveur de la pertinence du plan d'autonomie, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Maroc.

Dans une déclaration à la MAP, le professeur de droit constitutionnel à la Faculté de droit relevant de l'Université de Bologne en Italie, Luca Mezzetti, a mis l'accent sur le processus de régionalisation dans son pays, notant que ce chantier a été mis en œuvre de manière progressive dans le cadre du système constitutionnel italien.

M. Mezzetti a également fait

savoir qu'il y a des régions italiennes qui bénéficient d'une autonomie particulière, notamment en matière législative (Parlement régional) et de gestion des finances, ce qui permet de dynamiser les économies locales et de promouvoir le développement régional.

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra jouit d'une position absolument stratégique, a-t-il poursuivi, se disant convaincu que la mise en œuvre effective de la régionalisation avancée sur les plans administratif et financier est à même de permettre un développement tous azimuts.

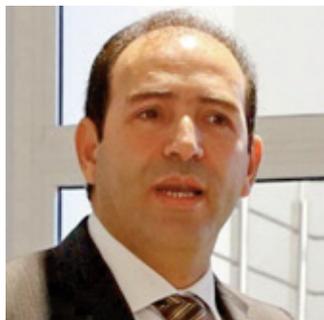
À l'issue de cette rencontre, les participants ont plaidé pour l'adoption de partenariats nationaux et internationaux comme prélude au développement régional, appelant à la mise en place d'une approche intégrée alliant

gouvernance locale et investissements stratégiques.

Les panélistes ont également insisté sur la nécessité de la complémentarité entre les rôles de l'Etat et des régions en faveur de la justice territoriale, ainsi que sur l'impératif d'adopter des mécanismes modernes et innovants pour promouvoir les potentialités économiques de la région dans les forums internationaux, tout en adoptant des mécanismes d'évaluation continue des programmes de développement régional.

Par ailleurs, ils ont appelé à promouvoir la coopération universitaire et scientifique entre les universités européennes, latino-américaines et d'autres universités partenaires pour favoriser l'échange d'idées et de bonnes pratiques liées à l'expérience de la régionalisation.

Mohamed Benalilou : Le projet de loi de la procédure pénale, un mécanisme important pour l'exécution des règles de procédure de lutte contre la corruption



Mohamed Benalilou.

Dans une allocution à l'occasion d'une rencontre d'étude organisée par la Commission de justice, de législation, des droits de l'Homme et des libertés et consacrée à l'examen du "projet de loi n°03.23 modifiant et complétant la loi n°22.01 relative au Code de procédure pénale à la lumière de l'avis de cette Instance", M. Benalilou a souligné que ce projet, à travers son préambule et ses chapitres, doit permettre une conformité objective avec les règles de procédures liées à la lutte contre la corruption et l'impunité, à partir du dépôt de la plainte et jusqu'aux procédures de recherche et d'investigation.

Saluant les efforts déployés par l'institution législative en matière de lutte contre la corruption, il a noté qu'il "ne s'agit pas d'une simple question juridique à dimensions rédactionnelles, mais plutôt d'initiatives structurantes des efforts de lutte contre la corruption", à la faveur de ré-

formes juridiques à caractère institutionnel. Ces réformes, a-t-il poursuivi, doivent aboutir à une vision plus globale en mettant à profit les moyens disponibles en vue de mettre en œuvre le Code pénal et mobiliser les acteurs chargés de l'application de la loi, relevant le rôle du gouvernement, du Parlement, des instances constitutionnelles et de la société civile dans la lutte contre la corruption et l'élaboration d'une vision intégrée dans ce domaine.

Par ailleurs, M. Benalilou a rappelé que la mission de l'INPPLC trouve son fondement dans la Constitution de 2011, mettant l'accent sur les nouvelles orientations mondiales en matière de lutte contre la corruption qui se manifestent essentiellement dans la Convention des Nations unies contre la corruption, en tant que seul instrument mondial contraignant.

De son côté, le président de la Commission de justice, de législation, des droits de l'Homme et des libertés à la Chambre

des représentants, Said Baaziz, a relevé que cette rencontre d'étude ambitionne de jeter la lumière sur les liens unissant l'institution législative et les Instances de gouvernance, à l'image de l'INPPLC.

L'objectif est également de s'assurer du niveau de conformité des législations nationales avec la Convention des Nations unies contre la corruption et les manuels publiés à ce sujet, a-t-il ajouté, mettant l'accent sur l'importance des amendements dans la mise à jour des lois relatives à la lutte contre la corruption et l'impunité. Les amendements apportés au projet de loi relatif à la procédure pénale devront garantir un équilibre entre le droit de l'Etat à punir et la sauvegarde des droits et des libertés des individus, a-t-il soutenu. Les autres interventions ont, de leur côté, souligné la nécessité d'améliorer davantage le contenu dudit projet de loi de manière à promouvoir la primauté de la loi et à consacrer l'Etat de droit et des libertés.

Retour sur le crime d'Erfoud entre autres

L'effacement des modèles

Quand l'inconnu devient plus miséricordieux que le réel

Horizons

Face à un réel devenu labyrinthe, l'être humain cherche une boussole. Pas n'importe laquelle. Une qui donne du sens, une qui raconte. Car l'homme, depuis toujours, ne vit pas dans la réalité brute - il habite ses récits et s'inspire de leurs modèles. Mais que se passe-t-il lorsque ces modèles s'effondrent? Lorsque les modèles qui donnaient forme au chaos se dissipent comme de la buée sur une vitre froide? Il reste seul. Nu face à un monde qui le dépasse. Et dans ce vide, le réel devient un monstre aux mille visages. Trop dur, trop tranchant, trop incohérent. L'inconnu, lui, soudain, paraît doux. Accueillant même. Alors certains sautent. Non pas par goût du risque, mais par épuisement. Sautent dans les bras d'une idéologie radicale, dans l'ivresse d'un crime, dans l'illusion d'un ailleurs - le fameux Hrig. Ou pire encore : dans le silence éternel d'un adieu. Comment en est-on arrivé là ? Par la perte. Pas celle des biens. Celle du sens. Et quand le sens se retire, les ténèbres avancent.

• L'effacement du modèle de la famille

Les premiers dieux d'un homme ne sont ni célestes ni lointains. Ce sont ses parents. Il les regarde avec les yeux grands comme le monde. Il croit qu'ils savent, qu'ils peuvent, qu'ils tiennent l'univers au creux de leurs paumes. Et puis il grandit. Il ne fait pas que pousser en taille. Il pousse aussi en lucidité. Et un jour, il entend. Il voit. Il ressent. L'incohérence. Il y a les mots qu'on lui a répétés comme des mantras: l'honneur, le respect, la vérité. Et puis il y a les gestes. Les silences. Les contradictions. Que faire quand ceux qui devaient incarner le sens deviennent les premiers à le trahir? Quand le père - ce pilier, ce phare, ce roc - tremble? Quand il dit une chose et en vit une autre? Ce n'est pas une simple déception. C'est un tremblement de terre intérieur. Une faille dans l'âme.

C'est exactement ce qu'a vécu le personnage principal de Trente et une nuits. Ce moment précis où l'idole s'effrite. Où le mythe paternel se fissure. Et dans cette fissure... un vertige. Il ne hait pas. Il ne juge pas. Mais il vacille. Car quand le modèle tombe, ce n'est pas seulement le père qui s'effondre. C'est une part de lui-même.

«Je suis revenu chez toi (son père), espérant en rassembler les morceaux. J'avais grand espoir d'y arriver, mais un espoir unique! C'était toi, mon père, mais j'ai découvert que la dalle de valeurs sur laquelle tu m'avais élevé et sur laquelle je me dressais toujours n'était construite que de sable, lequel s'affaissait sous mes pieds en un seul soir... Tant de questions auxquelles je



n'avais pas de réponses. Comment, après tout cela, ma conscience pourrait-elle s'accrocher à l'image d'un père qui peut tout ? Tout ce que je sais, c'est que cet homme, dont j'avais une image brillante, d'érudite, rassurant, courageux et sage, n'est plus ! » C'est le premier pas vers l'enfer.

• L'effacement du modèle de l'enseignant

Il y a, après les parents, un autre phare qui tente de percer la brume : l'enseignant. Pas seulement celui qui dicte des leçons, mais celui qui, par sa posture, sa voix, son silence même, éduque. Celui qui, par sa manière d'être, fait naître en l'élève l'envie de devenir. Il n'enseigne pas que des savoirs. Il transmet une direction. Une éthique.

Un sens. Mais imagine... Imagine que ce flambeau vacille. Que les mots qu'il prononce sonnent creux. Que les valeurs qu'il vante ne traversent jamais ses gestes. Que l'élève perçoive, un jour, que derrière le tableau, il n'y a pas de cohérence, mais une façade. Alors c'est un deuxième pilier qui tombe. Et avec lui, un autre pan de repère, un autre refuge s'effondre. C'est ce que vécut, encore une fois, le personnage de Trente et une nuits. Après le père, voici que le maître chancelle. Et dans ses yeux d'adolescent, ce n'est pas seulement un homme qui chute, c'est l'idée même d'élévation. Quand le savoir perd son porteur, c'est l'élève qui se perd. Le même personnage voit le modèle du professeur s'effondrer devant lui en une matinée.

« Les enseignants sont presque que des prophètes, comme tu me l'as répété. Mais quelle différence entre ce qu'on croit être la réalité et la réalité elle-même ! Les prophètes sont honnêtes, mais, quelqu'un qui se permet d'attribuer une note à un élève alors qu'il n'a même pas corrigé sa copie d'examen, comment peut-il l'être ? »

• L'effacement du modèle de l'institution

Qu'elle prenne la forme d'un collège, d'un lycée, d'une administration ou de toute autre structure, une institution n'est pas qu'un bâtiment. Elle est censée être un terreau. Un cocon. Un cadre vivant où l'être humain pousse sans se trahir. Où il apprend à se dresser sans courber l'âme. Mais si cette institution oublie sa mission profonde - si elle se contente d'aligner des murs et de remplir des formulaires - alors elle devient une maison de verre. Transparente. Belle peut-être. Mais fragile. Elle expose au regard ce qui aurait dû être protégé. Elle laisse entrer les courants d'air là où il fallait bâtir des racines. Et il suffit d'un jet de pierre - une injustice, une humiliation, un oubli - pour que tout se fissure. Pour que le verre éclate, et que ceux qu'elle abritait se retrouvent nus, blessés, désorientés. Car une institution qui n'élève pas, détruit. Et celle qui ne cultive pas la dignité creuse elle-même sa propre tombe, à coup d'indifférences. Suivant le même personnage, il commence à perdre confiance en tout, y compris l'administration du collège.

« Hamid, mon camarade, qui s'était absenté aux commodités, revint en tenant un paquet de papiers... C'étaient nos copies d'examen de mathématiques qui se trouvaient par terre ! Elles étaient telles que nous les avions écrites, sans ratures, ni notes, ni traces de corrections. L'examen était pourtant déjà passé, et nos notes étaient déjà inscrites sur nos relevés, lesquels avaient été classés dans les casiers de l'administration, son cachet formel y ayant été apposé ! Nous n'y comprîmes rien ! » L'ironie du hasard a fait que cette scène s'est inspirée d'une expérience réelle vécue dans la ville d'Erfoud !

• L'effacement du modèle de soi

Quand tous les modèles s'effondrent - le père, le maître, l'institution - il ne reste qu'un refuge : soi-même. Le dernier bastion. La dernière île avant le naufrage. Tout au long du chemin, des visages nous ont marqués, des épreuves nous ont sculptés des blessures nous ont réveillés. Et peu à peu, sans qu'on s'en rende compte, s'est dessinée en nous une silhouette : l'image que l'on se fait de soi. Pas un masque. Un miroir. Un récit intime tissé d'expériences, de résilience, de cicatrices lumineuses.

Mais si ce miroir se brise, si cette image vacille, si l'on ne se reconnaît plus dans sa propre histoire...

Alors il ne reste rien à quoi se raccrocher. On devient proie. Proie du premier prédateur qui promet du sens. Proie de la première vague qui emporte tout. Et ce n'est pas la force du courant qui nous submerge. C'est l'absence d'ancrage. Car lorsqu'on ne tient plus à soi, on ne tient plus à rien. Et le monde, alors, peut nous avaler - sans bruit, sans lutte. Ce fut aussi la conclusion du personnage de Trente et une nuits. « Je fus tout aussi lâche face au professeur de mathématiques ! J'aurais dû le dénoncer auprès de l'administration pédagogique, preuves à l'appui, mais j'ai choisi la solution qui m'est apparue la plus simple, comme j'avais l'habitude de le faire ». La suite pour ce personnage, ce fut l'enfer, les bras d'une organisation terroriste !

Hamza Marzak, 1 Trente et une nuits Tome 1 : Lattaque



Par Abderrazak Hamzaoui
Email : hamzaoui@hama-co.net
www.hama-co.net

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

JEU & LOISIRS

IMP <small>ERT</small> UR <small>BABLE</small>	HE <small>URES</small> S <small>OMBRES</small>	CR <small>ACK</small> GR <small>ANDE</small> É <small>COLE</small>	ST <small>ÉRILET</small> É <small>ÉE</small>	BER <small>GE</small> Â <small>GE</small>	A <small>INSPIRÉ</small> M <small>UNCH</small>	COL <small>LE</small>	
C <small>AROTTE</small> L <small>UMINE</small> U <small>SE</small>					NO <small>TE</small> GR <small>EFFON</small>		
		NO <small>N</small> AV <small>ENU</small>			RO <small>GNON</small>		
À <small>L'ENVERS</small> ART <small>ICLE</small>	PA <small>RTIRA</small> C <small>INTRE</small>		GR <small>ECQUE</small>		EN <small>VENTE</small> VE <small>NTILE</small>	FL <small>OTTE</small>	
			R <small>ÉCUSA</small> V <small>IN</small>		CO <small>UP</small> DE BO <small>MBE</small>		
R <small>ÉPRIME</small>	PO <small>RTEUR</small> DE CH <small>ARGE</small>	B <small>AC</small>			EN <small>PERMISS</small> I <small>ON</small>		
			À <small>L'ENVERS</small> C <small>ENT</small> M <small>ÈTRES</small> C <small>ARRÉS</small>			L <small>ÉSINE</small> PR <small>ONOM</small>	
TR <small>ONÇON</small> N <small>NER</small>	DE <small>BAS</small> EN <small>HAUT</small> CL <small>IQUE</small>	AN <small>NONCE</small> U <small>NE</small> S <small>UITE</small>	PO <small>SSÉSSIF</small>	EN <small>GREVE</small> UL <small>TRAV</small> I <small>OLET</small>		FIN <small>DE</small> PAR <small>COURS</small>	D' <small>UN</small> GR <small>AND</small> S <small>ECOURS</small>
			CO <small>NNU</small> R <small>UISSEAU</small>		AB <small>SCONS</small> BO <small>UCLIE</small> R <small>S</small>		
EM <small>BAR</small> R <small>AS</small>	P <small>ASSÂT</small> P <small>OTE</small>						
S <small>ODIUM</small> MAR <small>CHA</small> N <small>DISE</small>		FO <small>RME</small> D' <small>ÊTRE</small>		C <small>UIVRE</small> AD <small>VERBE</small>		FIN <small>DE</small> VER <small>BE</small>	FO <small>RME</small> D' <small>AVOIR</small>
			CR <small>ITIQUE</small>				
B <small>ÉCOT</small>				S <small>UITE</small>			

Solution mots flechés d'hier

PROVERBES	VILLE	ARTICLE	PROVERBES	C	INFINITIF	PROVERBES	I	BALAI	PARTIR	CLONES
CO	OL	EN	TROP	OP	TEMPS	MARQUÉ	LAP	S		
UR	ANIUM						NEO			
LA	PROPRE	PROLÉ	UN	EIN	EN	PARIS	RS			
BEN	NE	VILLE	D'ITALIE	RI	UNIVERS	SORTI	FUS	SI		
SAI	OU	EN	PROPRE	IL	FOR	PROPRE	EE			
LIN	CEUL	TYPES		MECS						
NET	R	SECRET	EN	PARU	INSPIR	ATION				
EC	RIE	MÉTAL		TV						
D	RAN			NEE						
PI	N	ENTRE	S ET 4	CRACK	SYMBOL	PETIT	QUARTI	RIEN		
TR	PAN	TANTIN		RIEN						
EE	IS	ADRESSE		UNIE						

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tibaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P: 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdad
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Ziffer
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: (0522) 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

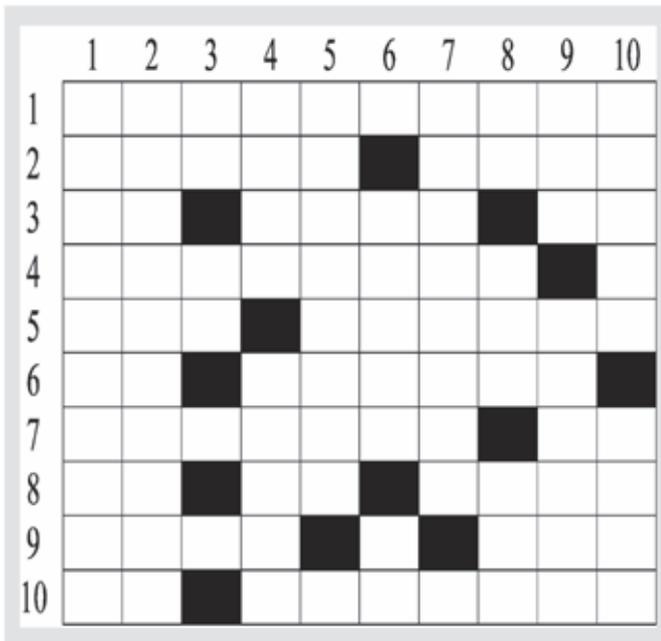
Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

oql MAROC
2017
www.oql.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Gastéropode
- 2- Singe araignée - Repoussant
- 3- Démonstratif - Greffe - Condition
- 4- Etat de servilité
- 5- Coup de feu - Religieuses
- 6- Vieux do - Façonni
- 7- Frottent - Pour une donnée satellite
- 8- Nickel - En peine - Demi d'atomiste
- 9- Capitale de Aad - Sport sur blanc
- 10- Réfléchi - Eau-de-vie scandinave

VERTICALEMENT

- 1- Moroses
- 2- Programme d'exploitation informatique
- 3- Note - Coordonnant
- 4- Trop mûr - Conseil savant
- 5- Eau russe
- 6- Deux font bien soigné - Il se dresse
- 7- Constituants
- 8- Note - USA made in France - Club néerlandais
- 9- Premier mot du Coran... - Mesquin
- 10- Dispositions législatives - Assemble

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

5		2	3		1	9		8
		1	9		5	3		
			6					
4	6		5	7		2		
2			3					1
	3		2	4		7	5	
			5					
		5	4		2	7		
8	6	1		3	2		9	

Difficile

	3			9		8		
			5					3
	9	4			8			1
		6	8					
2	8			1			3	4
					3	6		
7			1			3	5	
9					5			
	2	4					1	

Moyen

5			3	6	9	7		
			1	4		8		
			5		4			
8			7	6		2		
2			1		5			8
		3		2	9			5
		2		9				
	6		4	3				
4	5	6		8				3

Expert

	3	2	4			8	9	
4					6			
	9						2	
	1	9			7			
			1		4			
			6			9	1	
	2						8	
			3					1
	5	8			1	4	3	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	5	9	2	4	6	1	3	7
2	4	3	9	1	7	6	8	5
1	6	7	3	5	8	4	2	9
4	3	1	8	6	9	5	7	2
5	9	8	7	2	1	3	4	6
6	7	2	5	3	4	9	1	8
3	8	6	4	7	5	2	9	1
9	2	5	1	8	3	7	6	4
7	1	4	6	9	2	8	5	3

Difficile

9	5	7	1	6	4	2	3	8
8	4	6	5	3	2	9	1	7
3	1	2	7	8	9	4	6	5
1	6	9	3	7	8	5	2	4
5	7	4	9	2	6	1	8	3
2	3	8	4	1	5	6	7	9
7	9	3	2	5	1	8	4	6
4	8	1	6	9	7	3	5	2
6	2	5	8	4	3	7	9	1

Moyen

5	7	9	3	4	6	8	2	1
3	2	6	8	1	7	4	5	9
1	4	8	5	2	9	3	7	6
6	5	2	7	9	8	1	3	4
7	9	1	4	5	3	2	6	8
4	8	3	1	6	2	5	9	7
2	1	7	6	3	4	9	8	5
8	3	4	9	7	5	6	1	2
9	6	5	2	8	1	7	4	3

Expert

2	6	1	5	4	9	8	7	3
5	9	3	2	7	8	1	6	4
8	4	7	1	6	3	9	2	5
7	5	9	3	2	6	4	8	1
6	8	4	7	5	1	2	3	9
1	3	2	9	8	4	6	5	7
3	2	6	4	9	7	5	1	8
4	7	8	6	1	5	3	9	2
9	1	5	8	3	2	7	4	6

Economie

L'inflation se poursuit dans les rayons alimentaires en mars 2025

L'indice des prix à la consommation (IPC) a conservé sa tendance haussière à fin mars 2025. Selon le Haut-commissariat au plan (HCP), comparé au même mois de l'année précédente, il a enregistré une hausse de 1,6% au cours du mois dernier. Cette évolution est la « conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 2,2% et de celui des produits non alimentaires de 1,1% », a expliqué l'institution publique dans sa note d'information relative à l'Indice des prix à la consommation (IPC) du mois de mars 2025.

A titre de rappel, l'indice des prix à la consommation avait enregistré une hausse de 2,6% au cours du mois de février 2025 suite à l'augmentation de l'indice des produits alimentaires de 4,6% et de celui des produits non alimentaires de 1,2%.

D'après les données recueillies par le Haut-commissariat, pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 2,4% pour le «Transport» à une hausse de 3,9% pour les «Restaurants et hôtels».

A titre de comparaison, dans sa note d'information relative à l'IPC du mois précédent (février 2025), pour les produits non alimentaires, les variations allaient d'une baisse de 1,7% pour le «Transport» à une hausse de 3,7% pour les «Restaurants et hôtels».

En glissement mensuel, l'indice des prix à la consommation a connu une baisse de 0,3% par rapport au mois précédent. D'après les explications de l'institution, « cette variation est le résultat de la baisse de 0,7% de l'indice des produits alimentaires et de la stagnation de l'indice des produits non alimentaires ».

Il est à noter que les baisses des produits alimentaires observées entre février et mars 2025 ont concerné principalement les «Viandes» (4,7%), le «Lait, fromage et œufs» (2,0%), les «Huiles et graisses» (1,4%), les «Poissons et fruits de mer» (0,3%) et les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes» (0,2%).

Le Haut-commissariat a, en revanche, noté que les prix ont augmenté de 4,9% pour les «Légumes» et de 1,7% pour les «Fruits». Pour les produits non alimentaires, la baisse a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 1,8%. Les données montrent que les baisses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Guelmim (1,8%), à Laâyoune (1,5%), à Dakhla (1,1%), à Settat (0,9%), à Errachidia (0,8%), à Safi et Béni-Mellal (0,6%), à Tétouan (0,4%) et à Agadir, Casablanca, Fès, Marrakech, Oujda, Meknès et Tanger (0,3%).

Il apparaît en revanche que des hausses ont été enregistrées à Kénitra et Al-Hoceïma avec 0,9%.

Au final, « l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu au cours du mois de mars 2025 une baisse de 0,6% par rapport au mois de février 2025 et une hausse de 1,5% par rapport au mois de mars 2024 », a conclu le HCP.

Alain Bouitby

OCP Green Water

La récente levée de fonds de 6 MMDH vise à renforcer la résilience hydrique nationale



La récente levée de fonds de 6 milliards de dirhams (MMDH) de OCP Green Water (OGW), structurée et placée par CDG Capital, vise à renforcer la résilience hydrique nationale, a affirmé, mardi à Meknès, Ahmed Znibar, le directeur général de cette filiale du groupe OCP dédiée à la production d'eau non conventionnelle.

Intervenant lors d'un panel tenu sous le thème "Dessalement de l'eau de mer : levier essentiel pour renforcer la résilience de l'agriculture irriguée", en marge du 17ème Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), M. Znibar a souligné que cette levée de fonds donne une impulsion décisive au développement des infrastructures, mettant en avant un programme ambitieux visant à atteindre une production annuelle de 600 millions de m³ d'eau dessalée d'ici quatre ans.

Et de poursuivre : "Ce défi technique et logistique répond à l'urgence de sécuriser l'approvisionnement en eau pour l'agriculture et l'industrie".

De son côté, la directrice du pôle

Développement à CDG Capital, Meryem Laraichi, a détaillé le modèle économique des projets de dessalement, reposant sur des partenariats public-privé avec un recours massif à la dette (70% à 80%), rapporte la MAP.

"La sécurisation des contrats d'achat à prix et volume garantis réduit les risques commerciaux", a-t-elle expliqué, ajoutant que les technologies matures et les opérateurs reconnus rassurent les investisseurs.

Mme Laraichi a aussi indiqué que le marché financier local, qui permet d'éviter les risques de change, joue un rôle clé en termes de mobilisation de l'épargne longue, notant que la titrisation permet de diversifier les sources de financement, tandis que les taux bas renforcent l'attractivité de ces projets stratégiques.

Pour sa part, le directeur de l'Office régional de mise en valeur agricole de Souss Massa (ORMVASM), Nouredine Kessa, a illustré les enjeux hydriques à travers un projet de dessalement de Souss-Massa, d'une ca-

pacité de 80 millions de m³/an.

"Ce projet est vital pour l'agriculture intensive, notamment les cultures sous serre", a-t-il fait savoir, rappelant que la souscription a atteint les 18.000 hectares irrigués.

M. Kessa a recommandé une gouvernance rigoureuse et un cadre réglementaire robuste pour concilier développement économique et durabilité. "Cette réussite démontre comment une structuration financière solide peut répondre aux défis climatiques tout en dynamisant l'économie locale".

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le SIAM 2025, qui connaît la participation de 1.500 exposants venus de 70 pays, est initié sous le thème "Agriculture et monde rural : l'eau au cœur du développement durable".

Véritable carrefour des politiques agricoles, ce salon constitue un temps fort pour promouvoir les échanges, consolider les partenariats internationaux et mettre en lumière les réponses concrètes aux défis auxquels le secteur agricole est confronté.

Maroc/France

Le ministre français appelle à renforcer l'échange d'expériences dans le domaine agricole

Le ministre délégué français auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé de l'Europe, Benjamin Haddad, a relevé, mardi à Meknès, la nécessité de renforcer l'échange d'expériences et le transfert du savoir-faire dans le domaine agricole entre le Maroc et la France.

Intervenant à l'ouverture d'une conférence internationale de haut niveau, organisée à l'occasion du Salon international de l'Agriculture au Maroc (SIAM), M. Haddad, dont le pays est l'invité d'honneur de cette 17^{ème} édition, a insisté sur l'importance de soutenir activement la coopération technique entre les deux pays, en particulier dans un contexte marqué par des enjeux liés à la souveraineté alimentaire, à l'adaptation au changement climatique et à la préservation des ressources qui exigent une mobilisation conjointe.

Pour lui, cela permettrait de favoriser l'émergence de solutions concrètes et durables, portées par l'innovation et adaptées aux réalités des territoires, rapporte la MAP. M. Haddad a également salué l'accélération des échanges entre la France et le Maroc, où la gestion agricole constitue une thématique majeure de cette coopération, relevant que le choix de la France en tant que pays invité d'honneur du 17^{ème} SIAM reflète un partenariat solide avec le Royaume du Maroc. Par ailleurs, il a indi-

qué que cette conférence devrait permettre de définir les grandes lignes d'un échange ambitieux, faisant du partenariat franco-marocain un moteur stratégique pour l'ensemble de la Méditerranée.

De son côté, le ministre italien de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts, Francesco Lollobrigida, a mis en avant l'importance d'une coopération équilibrée entre l'Europe et l'Afrique pour relever les défis liés à la sécurité alimentaire, à l'eau et au changement climatique.

M. Lollobrigida s'est dit pour un développement commun basé sur la parité, en insistant sur le rôle central de l'Afrique dans les dynamiques globales.

Il a, dans ce sens, appelé à une collaboration qui conjugue les capacités de recherche et d'innovation européennes avec les ressources et le potentiel humain du continent africain.

En outre, M. Lollobrigida a salué la coopération bilatérale entre l'Italie et le Maroc dans le domaine de la gestion des ressources en eau, à travers des accords et des initiatives scientifiques.

Il a plaidé pour davantage de partage d'expériences et de bonnes pratiques, estimant que l'agriculture devrait être reconnue non seulement comme consommatrice d'eau, mais surtout comme garante de la durabilité et de la sé-



curité alimentaire.

La session inaugurale de cette conférence, tenue sous le thème "Gestion de l'eau pour une agriculture durable et résiliente", a été ouverte par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari, et marquée par les interventions du ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, ainsi que du président du Conseil mondial de l'eau, Loïc Fauchon.

Placé sous le Haut Patronage de Sa

Majesté le Roi Mohammed VI, le SIAM 2025, qui connaît la participation de 1.500 exposants venus de 70 pays, est organisé du 21 au 27 avril sous le thème "Agriculture et monde rural : l'eau au cœur du développement durable".

Véritable carrefour des politiques agricoles, ce salon constitue un temps fort pour promouvoir les échanges, consolider les partenariats internationaux et mettre en lumière les réponses concrètes aux défis auxquels le secteur agricole est confronté.

Les recettes fiscales progressent de 21,5% à fin mars 2025

Les recettes fiscales ont atteint plus de 90,3 milliards de dirhams (MMDH) au cours des trois premiers mois de 2025, en hausse de 21,5% comparative-ment à la même période un an auparavant, selon le ministère de l'Économie et des Finances.

Ces recettes ont affiché un taux de réalisation de 30,7% par rapport aux prévisions de loi de finances (LF) de 2025, précise le ministère dans un document relatif à la Situation des charges et ressources du Trésor (SCRT).

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, y compris la part supportée par les collectivités territoriales, ont plus que doublé, passant de 4,4 MMDH à fin mars 2024 à 8,9 MMDH, traduisant ainsi l'effort important de l'État en matière d'apurement du crédit de

TVA (taxe sur la valeur ajoutée), rapporte la MAP.

Par nature d'impôt et de taxe, l'impôt sur les sociétés (IS) a affiché un taux de réalisation de 47,3% et une progression de 8,7 MMDH (+33,8%), reflétant une hausse exceptionnelle des recouvrements spontanés de 10,7 MMDH (+40,3%), portée principalement par l'augmentation significative du complément de régularisation de 6,7 MMDH (+53,3%) et du premier acompte de 3,7 MMDH (+37,8%). Les restitutions au titre de cet impôt ont atteint 2,3 MMDH.

Concernant l'impôt sur le revenu (IR), il a augmenté de 6,4 MMDH (+43,7%), avec un taux de réalisation de 34,4%. Cette performance est attribuable principalement à la régularisation fiscale volontaire qui a rapporté 3,8 MMDH à

fin janvier 2025, ainsi qu'à l'augmentation de 1,6 MMDH des recettes issues de l'action de l'administration fiscale.

L'IR sur les salaires a enregistré quant à lui une hausse de 474 millions de dirhams (MDH).

Pour ce qui est de la TVA, elle a affiché un taux de réalisation de 22% et une augmentation de 563 MDH, suite à la hausse des recettes au titre de la TVA à l'importation de 1,2 MMDH (+9,5%), conjuguée à la baisse de celles de la TVA à l'intérieur de 650 MDH (-7,4%).

Par ailleurs, la SCRT fait ressortir que les taxes intérieures de consommation (TIC) ont enregistré un taux de réalisation de 21,8% et une amélioration des recettes de 779 MMDH (+10,7%), tirée principalement par la hausse des TIC sur les produits énergé-

tiques de 764 MDH (+18,6%).

Quant aux droits de douane et droits d'enregistrement et de timbre, leurs recettes ont progressé respectivement de 476 MDH (+14,1%) et de 222 MDH (+3%), avec des taux de réalisation de 18% et de 34,8%.

Les recettes non fiscales se sont, pour leur part, situées à 7,9 MMDH, contre 6,2 MMDH à fin mars 2024, enregistrant une hausse de près de 1,7 MMDH (+27,3%). Les recettes en provenance des établissements et entreprises publics (EEP) ont contribué à hauteur de 4,8 MMDH, dont 3,6 MMDH versés par Bank Al-Maghrib et 1 MMDH par l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie.

La SCRT est le document statistique qui présente, au nom du ministère de l'Écono-

mie et des Finances, les résultats de l'exécution des prévisions de la loi de finances avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente.

Alors que la situation produite par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT appréhende, comme le préconisent les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques, les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin.

Présentation de l'ouvrage "Les Princes de Cocagne" de Slimane Touhami

C'est sous ce titre que Slimane Touhami a publié son livre consacré aux migrants marocains travaillant dans le secteur agricole. Dans le cadre des activités du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, lors de la 30e édition du Salon international de l'édition et du livre à Rabat, l'auteur a présenté son nouvel ouvrage, paru en français aux éditions Nouvelle Edition du réveil, et composé de 85 pages au format moyen.

Ce livre raconte l'histoire des migrants marocains employés dans le secteur agricole du sud de la France. L'intérêt de ce récit réside dans la "galère" que vivent ces paysans migrants, souvent séparés de leurs familles restées au Maroc. Ces travailleurs agricoles, dont l'histoire et les souffrances restent rarement exprimées selon l'auteur, viennent principalement des régions de Meknès et du Rif, pour s'installer dans la région française de Cocagne.

La force du récit Les Princes de Cocagne tient à son caractère quasi autobiographique : une histoire familiale racontée par l'un de ses fils, Slimane Touhami. C'est un récit qui évoque la souffrance particulière des migrants marginalisés, pris entre deux cultures, souvent rejetés par les deux mondes à la fois.

L'histoire de ces migrants remonte à l'époque coloniale. Les propriétaires terriens français de la région de Cocagne étaient souvent d'anciens "pieds-noirs" ayant quitté



le Maroc, ou des Français qui possédaient des domaines agricoles au Maroc avant d'être contraints de partir suite à la promulgation de la loi de "marocanisation", les obligeant à céder leurs terres. Selon l'auteur, cela marque un passage de la colonialité extérieure à une colonialité intérieure, les liens coloniaux se perpétuant même à travers l'expérience migratoire. Certaines exploitations ont en effet conservé les mêmes ouvriers qu'à l'époque coloniale.

Le récit de Touhami est puissant, car il a lui-même vécu cette expérience en tant qu'ouvrier agricole,

tout comme son père. Il a connu personnellement la "galère des champs" avant de devenir chercheur, étudiant de près cette réalité et suivant la trajectoire de cette catégorie marginalisée, même dans le contexte migratoire. En effet, la majorité des études sur la migration se concentrent sur les ouvriers industriels, très peu abordent la question des travailleurs agricoles. Ce type d'approche peut être rattaché à l'école de sociologie de Chicago, qui s'intéresse particulièrement aux populations marginalisées.

Cette catégorie de travailleurs, selon lui, "galérait vraiment" : tra-

vaillant sans relâche, y compris les week-ends et jours fériés, car les activités agricoles ne sont pas soumises à des horaires fixes. Ils travaillaient dur pour envoyer de l'argent à leurs familles restées au Maroc. Certains ont choisi de faire venir leurs familles, tandis que d'autres les ont laissées au pays.

Selon Slimane Touhami, ces ouvriers préféreraient l'humour et l'ironie pour parler de leur quotidien difficile, sans jamais aborder leur vie privée ni familiale, conservant une forme de "jardin secret".

A la fin de l'ouvrage, l'auteur évoque, à travers une étude, le monde instable des travailleurs agricoles. Beaucoup parmi eux finissent par changer de métier, s'orientant vers le commerce ou d'autres activités moins éprouvantes. Aujourd'hui, dans le sud de la France, d'autres nationalités prennent la place des Marocains : Polonais, Bulgares, ou encore Latino-Américains.

L'auteur note également que la France compte aujourd'hui des agriculteurs appartenant à des syndicats ou partis hostiles à l'immigration, tout en dépendant paradoxalement de la main-d'œuvre étrangère pour faire tourner leurs exploitations.

Enfin, comme le souligne Touhami, ce type de travail concernait principalement les hommes. Les femmes, elles, travaillaient dans l'agriculture mais dans d'autres domaines, séparément des hommes.

Youssef Lahlali

Le SIEL rend hommage à l'œuvre littéraire de Driss Chraïbi



Un hommage a été rendu à l'œuvre polymorphe de l'écrivain marocain feu Driss Chraïbi, lors d'une rencontre initiée, mardi, dans le cadre de la 30e édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL).

Cette rencontre, qui a eu lieu au stand commun du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), intervient dans le cadre de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la publication du premier roman marocain sur l'immigration, "Les boucs", et de la préparation de la commémoration en 2026 du centenaire de la naissance de feu Chraïbi.

Modérée par l'universitaire Kacem Basfao, cette rencontre a proposé une lecture croisée du roman "Les boucs", animée par les écrivains Zineb Mekouar et Mustapha Kebir Ammi.

A cet égard, Kacem Basfao s'est attardé sur les dimensions visionnaires de ce roman qui, depuis sa parution à Paris en 1955, est considéré comme l'une des premières œuvres littéraires à aborder la

réalité de l'immigration maghrébine en France et les projections sociales et culturelles complexes y afférentes. Il s'agit d'une œuvre de réflexion profonde sur l'Autre, la dignité et la recherche de soi dans un contexte postcolonial.

Il a souligné que feu Chraïbi a présenté dans ce texte une image précise de la marginalisation et de l'exploitation qui ont touché les travailleurs maghrébins à cette époque, à travers un récit qui porte un sens critique aigu et un ton fort de protestation.

Pour sa part, Zineb Mekouar a assimilé la pratique littéraire du défunt à la composition musicale, ajoutant que Chraïbi était en effet passionné par la musique et avait accumulé de l'expérience en composition musicale, ce qui explique en partie la dimension auditive et les mélodies présentes dans ses œuvres. Malgré les soixante-dix ans écoulés depuis sa publication, "Les boucs" demeure contemporain, tant en termes de thème de l'immigration et de la marginalisation que de langage créatif qui défie le temps, a-t-elle fait remarquer.

De son côté, Mustapha Kebir Ammi a partagé avec le public le moment où il a découvert Driss Chraïbi, au milieu des années 60, à une époque où la littérature étrangère dominait la scène culturelle, indiquant avoir lu à l'époque avec passion et émerveillement le roman du défunt "Le passé simple". M. Ammi a décrit ce moment comme un tournant dans sa carrière d'écrivain, car il lui a ouvert un nouvel horizon dans sa compréhension de la littérature marocaine en langue française et dans sa capacité à questionner la réalité avec audace et intensité poétique.

Né le 15 juillet 1926 à El Jadida, Driss Chraïbi grandit à Casablanca. En 1945, il s'installe à Paris pour entamer des études en chimie, avant d'opter pour la littérature et le journalisme. Le défunt a laissé derrière lui de nombreuses publications et a reçu de nombreux prix littéraires, dont le Prix Afrique-Méditerranée pour l'ensemble de ses œuvres en 1973 et le Prix de l'amitié franco-arabe en 1981.

Driss Chraïbi est décédé en avril 2007 dans la Drôme (sud-est de la France), où il vivait depuis 1988.

Le Maroc à l'honneur pour les 20 ans du Festival Arabesques de Montpellier

Le Festival Arabesques de Montpellier célèbre son 20^e anniversaire en 2025 avec un focus exceptionnel sur le Maroc, ont annoncé les organisateurs, mardi à Rabat, lors d'une conférence de presse marquant le coup d'envoi des préparatifs. Portée par un partenariat entre la Fondation Hiba et la Mairie de Montpellier, cette édition anniversaire, qui se tiendra du 9 au 21 septembre prochain, mettra à l'honneur la diversité des arts marocains et arabes, à travers une programmation mêlant musique, théâtre, cinéma et autres expressions culturelles.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur général de la Fondation Hiba, Marwane Fachane, a indiqué que la Fondation assurera la conception du "Focus Maroc", un programme inédit qui mettra à l'honneur la richesse et la diversité de la scène artistique marocaine. Ce programme valorise aussi bien la musique que d'autres formes d'expression artistique et culturelle, avec pour ambition de soutenir et de promouvoir les jeunes artistes et créateurs marocains sur la scène internationale, a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, le directeur du Festival Arabesques de Montpellier, Habib Dechraoui, a mis en avant le caractère exceptionnel de cette édition anniversaire, rappelant que le festival est reconnu comme la principale



manifestation européenne dédiée aux arts du monde arabe.

Selon lui, cette collaboration vise à offrir un regard renouvelé sur la création marocaine et à faire rayonner la diversité culturelle du monde arabe auprès du public européen.

De même, le maire de Montpellier, Michaël Delafosse, a souligné l'importance du festival comme vecteur de dialogue et de rapprochement entre les cultures méditerranéennes et arabes.

Saluant l'engagement des organisateurs et des artistes, il a mis en avant la contribution de cet événement à la

consolidation des liens d'amitié et de coopération entre la France et le Maroc, ainsi qu'à la promotion de la diversité artistique et du vivre-ensemble à Montpellier.

Avec plus de 20.000 spectateurs qui se rassemblent chaque année pendant 15 jours, le Festival Arabesques prévoit une programmation élargie entre différents lieux emblématiques de Montpellier, mêlant musique, théâtre, cinéma, danse, calligraphie et gastronomie, offrant ainsi une immersion unique dans la richesse du patrimoine et de la création contemporaine du monde arabe.

Bouillon de culture

Théâtre

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la culture - a annoncé l'ouverture des candidatures pour la participation à la 5e édition du Festival national des amateurs du théâtre, prévue à Marrakech du 14 au 19 juin prochain.

Les troupes théâtrales amateurs souhaitant prendre part à la compétition du festival sont invitées à transmettre leurs dossiers de candidature à la Division du théâtre relevant de la Direction des arts, au plus tard le 9 mai prochain à 16h, précise le ministère dans un communiqué.

Le dossier de candidature comprend une demande de participation, un enregistrement de la pièce proposée sur support électronique, une fiche technique de la pièce, son affiche ainsi que le dossier juridique de la troupe.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la "Division du théâtre - Direction des arts, 17, rue Michlifèn, Agdal, Rabat", souligne le communiqué, appelant les personnes intéressées à contacter le 0537274064 pour plus d'informations.

Poésie

Le coup d'envoi de la troisième édition du Festival national de la poésie de l'élève a été donné, mardi à la Maison de la culture Al Walaï à Dakhla, sous le slogan "La poésie de l'élève, une oasis de créativité et de civisme".

Cette manifestation éducative et culturelle, initiée par l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Dakhla-Oued Eddahab, est marquée par la participation de plus de 60 élèves issus de différentes académies régionales.

Placée sous le signe "Je chante pour mon pays", cette édition offre aux jeunes poètes en herbe l'occasion de dévoiler leurs talents dans un esprit de créativité et d'attachement aux valeurs nationales.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, marquée notamment par la présence du directeur général de l'organisation de la vie scolaire au ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Abdelmoumen Taleb, les épreuves éliminatoires ont débuté dans les différentes catégories de poésie (arabe, amazigh, hassani, anglais, français), devant un jury composé de poètes de renom aux niveaux local et national.

Dans une déclaration à la MAP, le chef du service des affaires pédagogiques à l'académie et directeur du festival, Khalid Labkiri, a indiqué que cette manifestation éducative s'inscrit dans le cadre du développement des talents artistiques des élèves, notamment dans le domaine de la poésie.

Il a également souligné que cette édition constitue une occasion pour les participants de découvrir le patrimoine et les potentialités touristiques de la région.

La cérémonie de clôture sera marquée par la remise des prix aux lauréats, ainsi que des hommages à plusieurs figures créatives dans le domaine de la poésie.

Jazzablanca : 26 concerts et plus de 180 musiciens attendus à la 18^{ème} édition

Le Festival Jazzablanca, prévu du 3 au 12 juillet prochain à Casablanca, promet des performances exceptionnelles pour sa 18^{ème} édition, à travers une programmation éclectique mettant à l'honneur plus de 180 musiciens.

Selon un communiqué des organisateurs, cette édition prévoit 26 concerts animés par des artistes issus de 14 pays : Royaume-Uni, France, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Brésil, Liban, Palestine, Tunisie, Algérie, Cuba, Mali et République Démocratique du Congo.

Le Maroc y sera représenté à travers cinq artistes aux esthétiques singulières : Hindi Zahra, Aïta Mon Amour, Majid Bekkas Trio, Oum, et le duo Hamid El Kasri & Mehdi Nassouli, ajoute la même source.

Sur la scène principale, Casa Anfa, se produira Oum, figure emblématique de la scène musicale marocaine contemporaine. L'artiste proposera un voyage sonore empreint de douceur, où s'entrelacent les influences sahariennes, le jazz et le soul, dans une expression artistique à la fois ancrée et

ouverte sur le monde.

À la clôture de cette 18^{ème} édition, Jazzablanca présentera une création originale inédite, fruit d'une rencontre entre deux figures majeures de la musique gnaoua : Hamid El Kasri et Mehdi Nassouli.

Ce projet, imaginé spécialement pour le festival, rassemblera sur scène ces deux Maâlems de générations différentes, porteurs de styles complémentaires, et chacun fort d'une riche expérience de collaborations internationales.

Parmi les moments forts également, le public aura rendez-vous, le 5 juillet, avec la saxophoniste britannique Nubya Garcia (Scène 21), figure montante de la scène jazz londonienne, et le groupe français, référence incontournable de l'électro-swing, Caravan Palace.

Le 10 juillet, l'organiste américain Cory Henry, et son groupe The Funk Apostles investiront la Scène Casa Anfa pour un set mêlant gospel, jazz et funk. Il sera suivi du groupe australien d'indie pop qui fait vibrer les foules du

monde, Parcels, poursuit le communiqué.

Le jour suivant, sur la Scène 21, le public découvrira Dominique Fils-Aimé, chanteuse canadienne à la voix envoûtante, dont l'univers musical mêle avec finesse soul, jazz et engagement social.

Il convient de rappeler que la programmation de Jazzablanca à Anfa Park s'articule en trois temps forts : du 3 au 5 juillet, le festival s'ouvre avec éclat, proposant trois soirées riches en émotions, où se mêlent grandes icônes internationales. Du 6 au 9 juillet, le Village devient un véritable laboratoire artistique, offrant un espace d'exploration propice à la découverte, avec une Scène 21 dédiée aux artistes qui repoussent les frontières du jazz et des musiques actuelles.

Enfin, du 10 au 12 juillet, Jazzablanca retrouve toute son ampleur sur ses deux scènes phares pour clore cette 18^{ème} édition en beauté, avec des têtes d'affiche prestigieuses, des créations originales et des performances d'une rare intensité.

Portrait



Kim Kardashian

Reine absolue de l'influence

Catapultée vers la célébrité mondiale suite à un scandale il y a près de vingt ans, Kim Kardashian a fait fructifier ce buzz comme personne. A 44 ans, la superstar des réseaux sociaux est aujourd'hui une femme d'affaires milliardaire, capable de murmurer à

l'oreille des présidents américains.

Lorsqu'elle s'est fait dérober plusieurs millions de dollars de bijoux à Paris en 2016, elle incarnait l'archétype de l'influenceuse accro aux selfies quotidiens.

De quoi en faire une cible facile pour ses braqueurs, qui seront jugés à partir du 28 avril, et jusqu'au 23 mai, pour l'avoir ligotée et dévalisée sous la menace d'une arme.

Kim Kardashian a prévu de témoigner devant le tribunal, selon son avocat.

"C'était la chose la plus effrayante que j'ai jamais vécue", confiait-elle en 2019, dans l'émission "True Hollywood Story". "Ces dix minutes ont vraiment changé toute ma vie." En apparence, la Californienne continue de tout montrer à ses 357 millions d'abonnés sur Instagram. Elle y affiche aussi bien l'intérieur en cachemire de son jet privé que ses poussées de psoriasis - une maladie qui provoque des plaques rouges sur la peau.

Mais la star, qui a largement renforcé son usage de gardes du corps, ne publie plus de photos directement lors de ses déplacements. Elle révèle en différé ses clichés, désormais davantage orientés sur sa fa-

mille et ses marques.

Une partie de l'élite intellectuelle et artistique continue de voir en elle le symbole de la vacuité d'une époque où la célébrité se suffit à elle-même, sans nécessiter aucun talent.

Kim Kardashian pèse 1,7 milliard de dollars à elle seule, selon Forbes, et s'est reconvertie en géante du "shapewear" - le secteur des sous-vêtement gainants - avec sa marque "Skims", évaluée à 4 milliards en 2023.

Née en 1980 à Los Angeles, Kim Kardashian grandit parmi la bourgeoisie de Beverly Hills.

Son père, l'avocat Robert Kardashian, est un ami proche d'O.J. Simpson - qu'elle surnomme "Tonton O.J.". Il se fait connaître de l'Amérique en défendant l'ex-joueur de football américain lors de son procès ténébreux pour meurtre en 1995.

Kim perçoit, elle, au milieu des années 2000, grâce à son amitié avec Paris Hilton. La riche héritière s'intronise comme styliste personnelle dans son émission de télé-réalité.

Mais c'est en 2007 que sa renommée explose, avec la publication d'une sex tape tournée avec son ex-petit ami, le chanteur Ray J.

Le buzz tombe bien : il survient juste au moment où Kris

Jenner, la matriarche et "momager" du clan, prépare une émission de télé-réalité sur sa famille recomposée.

Intitulée "L'incroyable famille Kardashian", la série exposera au monde entier pendant 14 ans l'intimité de Kim, avec ses sœurs Kourtney et Khloe, ses demi-sœurs Kendall et Kylie, filles de Caitlyn Jenner qui, avant sa transition de genre, s'appelait Bruce et était champion olympique de décathlon.

Les membres du clan en ont profité pour accumuler les deals publicitaires, avant de lancer diverses marques de vêtements et cosmétiques.

"A un moment donné, j'ai fait une campagne (...) pour des cupcakes et une campagne pour des pilules amaigrissantes ou un genre de régime, simultanément. Tout ça était très contradictoire", convenait Kim Kardashian auprès du New York Times en 2020.

Son mariage somptueux avec le rappeur et designer Kanye West en 2014 - la même année où elle "casse l'Internet" avec son postérieur huilé en couverture de "Paper Magazine" - l'a propulsée en star de la mode et habituée de la Fashion Week parisienne.

Le couple, qui a eu quatre

enfants - dont deux par mère porteuse - n'a toutefois pas survécu à la dérive de l'artiste. Lors d'une étrange campagne présidentielle avortée en 2020, le chanteur craque lors d'un meeting où il s'épanche de manière confuse sur leur vie de famille.

Après l'avoir défendu en invoquant sa bipolarité, elle entame la procédure de divorce en 2021, un an avant que Kanye West ne s'enfonce dans sa spirale antisémite.

Entretiens, Kim Kardashian s'est prise de passion pour le droit. Elle étudie pour devenir avocate et a passé un premier examen en ce sens en 2021.

La star défend aussi certains détenus qu'elle estime trop lourdement condamnés.

Donald Trump l'a reçue à la Maison Blanche pendant son premier mandat présidentiel, en acceptant de libérer une grand-mère condamnée à perpétuité pour usage de drogues. L'ex-vice présidente Kamala Harris l'a également invitée lorsque Joe Biden a gracié une dizaine de détenus l'an dernier.

"Je crois vraiment que si les gens commettent un crime, ils doivent purger leur peine", expliquait Kim Kardashian au Time Magazine en 2020. "Mais toute la question, c'est : quelle est la juste durée de la peine ?".

Kim Kardashian pèse 1,7 milliard de dollars à elle seule, selon Forbes, et s'est reconvertie en géante du "shapewear" - le secteur des sous-vêtement gainants - avec sa marque "Skims", évaluée à 4 milliards en 2023

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME,
HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

AGENCE URBAINE DE
KENITRA-SIDI KACEM-SIDI SLIMANE



Programme Prévisionnel Triennal Modifié 2

Maître d'ouvrage : Agence Urbaine de Kenitra - Sidi Kacem - Sidi Slimane

Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que l'Agence Urbaine de Kenitra - Sidi Kacem - Sidi Slimane envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025 : Néant

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Travaux d'aménagement, d'aménagement et d'installation du siège	Siège AUKSS

Année budgétaire 2027 : Néant

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

Néant

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de mobilier de bureau	Siège AUKSS
2	Achat de matériel de bureau	Siège AUKSS
3	Achat de matériel informatique	Siège AUKSS
4	Achat de logiciels et développement de solutions informatiques	Siège AUKSS

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de mobilier de bureau	Siège AUKSS
2	Achat de matériel de bureau	Siège AUKSS
3	Achat de matériel informatique	Siège AUKSS
4	Achat de logiciels et développement de solutions informatiques	Siège AUKSS

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle en Dh TTC	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Plan vert de Sidi Slimane	Siège AUKSS	500 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé

2	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre Bel Tass relevant de la commune Azghar	Siège AUKSS	250 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
3	Elaboration des études des plans d'aménagement des centres oulad Boutabet et Bounair de la Commune Oulad Ben Hamadi	Siège AUKSS	250 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
4	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre Souk Thet Gharb	Siège AUKSS	300 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
5	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre de la commune Bel Malik	Siège AUKSS	300 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
6	Elaboration des études des plans d'aménagement du Centre de la commune Boumaliz	Siège AUKSS	300 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
7	Elaboration des études des plans d'aménagement du Centre de la commune Seflafa	Siège AUKSS	300 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
8	Elaboration des études des plans d'aménagement de la ville Mechraa Bel Kairi	Siège AUKSS	400 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
9	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre de la commune Nouzine	Siège AUKSS	400 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
10	Elaboration d'étude du plan d'aménagement des centres Shih et Lamabasa	Siège AUKSS	400 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
11	Elaboration d'étude du plan d'aménagement de la ville de Sidi Kacem et du centre de Zirra	Siège AUKSS	600 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
12	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre Rhamna à la Commune Bel Oual	Siège AUKSS	300 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
13	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre de la commune Mly Abdelkader	Siège AUKSS	300 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
14	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre Chef-Lieu Arbaoua	Siège AUKSS	350 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
15	Étude de la reconstruction des secteurs de Hemacino et Oulad Chaouk à la commune d'Oulad Slimane	Siège AUKSS	400 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
16	Étude de la charte d'architecture et de paysage urbain pour l'axe routier principal du centre de la commune d'Al Nouzine	Siège AUKSS	300 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
17	Elaboration des plans de reconstruction des douars Ouled Saïd, Labranta, Ouled Sghir Soualem, Lagladra, Lamoauger et Lagladra El Massira relevant de la commune de Sidi el Kamel	Siège AUKSS	1 097 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
18	Étude de la charte architecturale, urbanistique et paysagère de la ville de Jorf El Melha.	Siège AUKSS	500 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
19	Établissement des prises de vues aériennes et des plans de restitution de la ville de Sidi Kacem et centre Zirra, la ville des Mechraa Belkairi, et du centre d'Arbaoua et plans de restitution de la ville de Sidi Slimane, du Centre Sidi Abdel Aziz, centre Mebah Rouif, centre Khénichate et centre El Houafate, Djalha, centre Sidi Allal Tazi et centre Had Oulad Jelloul et centre Lalla Mimouna	Siège AUKSS	600 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé

20	Étude de la reconstruction de 4 secteurs dans la commune de Sidi Mohamed Echelh.	Siège AUKSS	280 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
21	Audit Comptable et Financier de l'Agence Urbaine de Kenitra - Sidi Kacem - Sidi Slimane au titre des exercices 2025,2026 et 2027.	Siège AUKSS	60 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Elaboration d'étude du plan d'aménagement de la ville de Sidi Slimane	Siège AUKSS
2	Elaboration des études du plan d'aménagement du centre de la commune Djalha et du centre Mebah Rouif à la commune Bahara Oulad Ayad	Siège AUKSS
3	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre de la commune Sidi Allal Tazi et du centre de la commune Had Oulad Jelloul	Siège AUKSS
4	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre de la commune Khénichate et du Centre Sidi Abdel Aziz à la commune Oulad Heine	Siège AUKSS
5	Elaboration de l'étude du plan d'aménagement du centre El Houafate	Siège AUKSS
6	Étude de la charte architecturale, urbanistique et paysagère de la ville de Sidi Yahia El Gharb.	Siège AUKSS
7	Étude des plans de reconstruction de 3 secteurs dans la commune de Ben Mansour.	Siège AUKSS
8	Étude des plans de reconstruction de 3 secteurs dans la commune d'Al Mogran.	Siège AUKSS
9	Prestation d'entretien et de nettoyage des locaux de l'Agence Urbaine Kenitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane	Siège AUKSS
10	Prestation de gardiennage et de surveillance des locaux de l'Agence Urbaine Kenitra-Sidi Kacem Sidi Slimane	Siège AUKSS

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Étude du plan d'aménagement de la ville de Melhia	Siège AUKSS
2	Étude du plan d'aménagement de la ville de Had Kourt	Siège AUKSS
3	Étude du plan d'aménagement du centre de Dar Bel Amri	Siège AUKSS
4	Étude de la charte architecturale, urbanistique et paysagère de la ville de Mechra Bel Kairi	Siège AUKSS



N° 238/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MÈDIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE TECHNIQUE



AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de sidi hajjaj oued hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un magasin en pressing sis : lotissement Shems Almadina 3 lot N°86 magasin N° 2 sidi hajjaj oued hassar province Médiouna T.F N°277019/12 au nom de Mr : ADIL ENNACIR

A cet effet un registre est mis à la disposition du public au service technique pour consigner toutes observations à ce sujet.

N° 2528/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA
DELEGATION DE LA PROMOTION NATIONALE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIE
N°3/DPN/2025

Le 08/05/2025 à 12H00MN. Il sera procédé, au siège de la Province de Chtouka Ait Baha, à la salle de réunion n°02 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié pour :
RÉALISATION DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL : LE MINAGE ET LEDÉROCTAGE POUR LES TRAVAUX D'EXTRACTION DES ROCHES AUBARRAGE IDA OUGNIDIF DANS LA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA. Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 845.988,00Dhs TTC (Huit

Cent Quarante Cinq Mille Neuf Cent Quatre Vingt Huit Dirhams, 00 Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16.900,00 Dhs (Seize Mille Neuf Cent Dirhams, 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 2533/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'interieur
Province el Kelaa des Sraghna
Commune Lounasda
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL
N°01/2025
Le 22/05/2025 à 11

heures du matin, Il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune lounasda À l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant :

* TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT DOUAR OULED MASSOUD ET EL QADOUS

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
- Une caution provisoire de la somme de 7000.00 dh (SEPT MILLE dh,00cts).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

• 380 414.40 dhs (TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE QUATRE CENT QUATORZE DHS, 40 cts)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- Envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publique

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 2534/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE CHICHAOUA
COMMUNE D'AHDLIL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°04/2025

Le 26/05/2025 à 11H, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune d'Ahdil, à

l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix en lot unique relatif à :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE LA COMMUNE D'AHDLIL PROVINCE DE CHICHAOUA : -AMÉNAGEMENT DE LA VOIE PRINCIPALE SUR UNE LONGEUR DE 600 ml.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme

De 2.706.697,08 dhs TTC (DEUX MILLION SEPT CENT SIX MILLE SIX CENT QUATRE VINGT

DIX SEPT DIRHAMS,08 CTS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 40 000,00 DHS QUARANTE MILLE DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°05 du règlement de Consultation.

N° 2537/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE DE BENGUERIR
N° :1047/2025

AVIS RECTIFICATIF DE :

**Avis de vente aux enchères publics
Des automobiles, des motocycles et des vélos mises en fourrière
Publie le 17 avril 2025 sous N°998/2025**

Le Président de la Commune de Ben guérir porte à la connaissance au public que

L'avis de vente aux enchères publics des automobiles, des motocycles et des vélos mises en fourrière, publié au journal Libération N°10487 du 17/04/2025 est modifié comme suit :

- 1-La date de l'ouverture de la vente des enchères publics est le JEUDI 08 MAI 2025.
- 2-Le mot PRIX au tableau des catégories sera PRIX DE L'OUVERTURE DE L'ENCHERE
- 3-le reste est sans changement.

N° 2529/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION - REGION DE FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB

AVIS MODIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX APPARU DANS LE JOURNAL LIBERATION N° 10 483 DU 12-13/04/2025

- APPEL D'OFFRE N° 02/INV/2025
ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : CLASSE : 5 AU LIEU DE CLASSE : 4.
- APPEL D'OFFRE N° 05/INV/2025
LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 20 000.00 AU LIEU DE 2 000.00

N° 2531/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

Avis de report

Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public que la séance d'ouverture des plis concernant les APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° 04/INDH/2025 respectivement relatifs à TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS UNITES PRESCOLAIRES TYPE 1 AUX DOUARS AIT OUAYADDOU 2 ET TIGHRAMTE A LA COMMUNE AIT YAHYA ET CENTRE OUBAT A LA COMMUNE OUTERBAT AU CERCLE IMILCHIL - PROVINCE DE MIDELT.

Publié au journal libération et prévue initialement pour le 24/04/2025 est reportée pour le 06/05/2025 à 11H00.

N° 2532/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION BENI MELLAL-KHENOUJA
DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX

Le vendredi 09 Mai 2025 à 10h00, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale d'Azilal, site à avenue Hassan II à Azilal, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix suivants :

N° d'AO	Objet et lieu d'exécution	Heure d'ouverture des plis	Cautionnement Provisoire (en Dhs)	ESTIMATION DE COÛT DES PRESTATIONS (EN DH TTC)
MEXP2025AZ	Achat de bois de chauffage pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'Azilal en lot unique.	À 10H00	10.000,00 Dhs Dix mille dirhams	725 983,20 Dhs Sept cents trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-trois dirhams 20 Cts

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2530/PA

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme,
de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale
et Solidaire
Département
du Tourisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources
et de la Formation
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DE PRIX
N° 07/2025/DRF
-Le 12/05/2025 à
10h00mn, il sera procédé,
dans la salle des réunions
du Ministère du Tourisme,
de l'Artisanat et de l'Economie
Sociale et Solidaire,
-Département du Tou-
risme -, sise centre d'affaires,
Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat,
à l'ouverture des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié sur offres de prix
ayant pour objet entretien
et maintenance des équi-
pements techniques, élec-
triques, électroniques et de
télécommunication du Mi-
nistère du Tourisme, de
l'Artisanat et de l'Economie
Sociale et Solidaire, -
Département du
Tourisme, reconductible,
en lot unique.
- Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à

l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
-L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : Cinq
cent cinquante-huit mille
six cent seize dirhams et
quarante et un centimes
Toutes Taxes Comprises
(558 616,41DHS TTC).
-Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de dix mille Dirhams (10
000.00DHS).
-Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30, 32, et 135 du Dé-
cret n° 2-22-431 du 15
chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics.
- Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma;
conformément aux
dispositions de l'arrêté du
ministre délégué auprès
de la ministre de l'Écono-
mie et des finances, chargé
du budget n° 1692-23 du 4
di Ihijja 1444 (23 juin 2023)
relatif à la dématérialisa-
tion des procédures, des
documents et des pièces
relatifs aux marchés pub-
lics.

-Il est prévu une visite des
lieux aux locaux des équi-
pements techniques, élec-
triques, électroniques et
de télécommunication
concernée par l'entretien
et la maintenance au siège
du Ministère du Tou-
risme, de l'Artisanat et de
l'Economie Sociale et Soli-
daire, -Département du
Tourisme -, sise centre
d'affaires, Mahaj Ryad,
Hay Ryad Rabat, le
06/05/2025 à 10H.
-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par les articles 5 et 6 du ré-
glement de la consulta-
tion.

N° 2540/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT
GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE
N° 08/INDH/2025
Le 06 Mai 2025 à (10 h)
Dix heures, il sera pro-
cédé, dans la salle des réu-
nions du secrétariat
général de la province
d'Ouarzazate, sis à Ave-

nué de l'économie et des
finances n° 1692-23 du 4
hijja 1444 (23 juin 2023).
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règle-
ment de la consultation.
N° 2541/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUJANNT
C.T FREIJA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°02/2025
Le 19/05/2025, à 11H00. Il
sera procédé, dans le bu-
reau du président de la
commune territoriale de
Freija à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national sur of-
fres de prix, pour :
TRAVAUX DE REALISA-
TION D'UN FORAGE DE
PUIT AU DOUAR FREIJA
A LA COMMUNE
FREIJA, PROVINCE DE

TAROUJANT.
Le dossier d'appel d'of-
fres peut être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de huit mille cinq cent di-
rhams (8500,00 dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :
(445 248,00 Dhs), quatre
cent quarante-cinq mille
deux cent quarante-huit
Dirhams.
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 et 34 du décret n°
2.22.431 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail de marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article N°5 du règle-
ment de consultation.
N° 2542/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL SERVICES- S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° : 17/2025/SDR

Le 23/05/2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°17/2025/SDR : **CONSTRUCTION DU BARRAGE GUELTA DANS LA PROVINCE DE JERADA** Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 280 000,00 DH (deux cent quatre-vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 18 890 634.00 DH TTC (dix-huit millions huit cent quatre-vingt-dix mille six cent trente-quatre dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualifications
F	2	FI.F3-F4

Visite de lieu :

- Le 13/05/2025 à 11h lieu de rencontre au siège de la commune de tioull

N° 2538/PA

الجمهورية المغربية
وزارة الصحة والصحة الإنجابية
جهة الدار البيضاء سطات
المندوبية الإقليمية للتوأمين
N.C.I.011 IASO C A IXO.X A.CI
I.XEII I XCV010

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 4/2025
(Séance publique)

Le 18/05/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation « sis au siège de la délégation du ministère de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international pour :

L'Achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques pour chirurgie d'oto-rhino-laryngologie (ORL) et d'ophtalmologie destinée au centre hospitalier prince héritier MOULAY EL HASSAN DAR BOUAZZA relevant de la province NOUACEUR En deux lots séparés

- Lot 1 : Achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques pour chirurgie d'oto-rhino-laryngologie (ORL)
- Lot 2 : Achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques pour chirurgie d'ophtalmologie

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot N°1 : 1394079,60 dhs (Un million trois cent quatre-vingt-quatorze mille soixante-dix-neuf dirhams soixante centimes T.T.C.)

Lot N°2 : 1921158,00 dhs (Un million neuf cent vingt et un mille cent cinquante-huit dirhams T.T.C)

Les cautionnements provisoires qui doivent être constitués et déposés par voie électronique, sont fixés aux sommes de :

- Lot N°1: 27000,00dhs (Vingt-sept mille dirhams)
- Lot N° 2 : 38000,00dhs (Trente-huit mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 33 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documentations techniques :

- Liste de colissage ;
 - Des Prospectus précisant le descriptif détaillé de tous les articles techniques ;
- Exigée par le dossier d'appel d'offres peuvent être :
- o Soit déposés contre récépissé dans le bureau des marchés de la délégation sis au siège de la délégation de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA) avant **16 Heures 30 Mn du 17/06/2025**

o Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ;
Les dossiers d'appel d'offres et les documents techniques soumis, envoyés ou remis après la date limite spécifiés ne seront pas acceptés.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation

N° 2539/PA

SOCIETE «YAZID EL MOUKHTARI CONSTRUCTION» SARL
DISSOLUTION
I) Aux termes du PVAGE en date du 07/04/2025, les associés de la Sté dite : SOCIETE « YAZID EL M O U K H T A R I CONSTRUCTION » SARL ont décidé de :
• Prononcer la dissolution anticipée de la Sté à compter de ce jour.
Nommer en qualité de liquidateur Mr. OUALHADJI JAMAL, titulaire de la C.I.N. n° S664997. Fixer le siège de la liquidation ROUTE NATIONALE N°02 DOUAR IMAJJOUDEN AIT YOUSSEF OU ALI AL HOCEIMA.
II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.P.I d'Al-Hoceima, le 21/04/2025 Sous le N° 113.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 2543/PA

MEDKOURI SAFE EQUIPEMENT
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams
Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 - Casablanca -
I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 23/01/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : Objet: la société a pour objet directement : - achats et ventes de marchandise * Dénomination : « MEDKOURI SAFE EQUIPEMENT » -Siège : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS réparties comme suite : - Mme OUMAIMA EL HAIMER 1000 PARTS, - Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Mme OUMAIMA EL HAIMER pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 00967530 en date du 16/04/2025, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 672415.
Pour extrait et mention

N° 2544/PA

BEL AIR MAROC
Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 - Casa -
Suivant PV de l'AGEO du 23/12/2024, l'associée de la société « BEL AIR MAROC » est décidé de :
- Cession des parts de Monsieur FANAN ABDELHAK propriétaire de Mille (1000) parts à Mon-

sieur RACHID TAWAB - Démission MR FANAN ABDELHAK en qualité de gérant unique. - Nomination Monsieur RACHID TAWAB en qualité de gérant unique. - * Dépôt légal : il a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n° 967226 le 15/04/2025.
Pour extrait et mention gérance

N° 2545/PA

CONSTITUTION
I/- Aux termes d'un acte SSP du 19/03/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée :
Dénomination : « BRANDTISS » SARL.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : FABRICATION DE TISSUS D'AMEUBLEMENT ET ARTICLES TEXTILES, A NEGOCIANT.
MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
Siège Social : CASABLANCA, 75 BD ANFA ANGLE RUE CLOS DE PROVENCE SEME ETAGE APPT B103.
Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr: HICHAM MOUTAWAKKIL : 50.000,00 DHS Mr: MOHAMED ER RADY : 50.000,00 DHS Soit un total de : 100.000,00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr HICHAM MOUTAWAKKIL et Mr MOHAMED ER RADY, cogérant pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 672137.

N° 2546/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal
NTHSERVICE MAROC
R.C. : 673229
CONSTITUTION
Au terme d'un acte ssp en date du 06 MARS 2025, il a été institué une société SARL AU avec les caractéristiques suivantes:
1- Dénomination : NTHSERVICE MAROC
2-Siège social : 134 RUE ATTABARI LOT CHANTIMAR IMM ATTABARI BUSINESS CENTER 3E ETG BUREAU 9 EXTENSION CASABLANCA
3-Activité : Entreprise de gardiennage
4-capital :
• MR ABDERAZAK NTHELA fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune
5-Gérance:
• MR ABDERAZAK

NTHELA est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre. L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 968341 le 21/04/2025

N° 2547/PA

Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction Régionale Orient
Avis d'Appel d'Offres Ouvert simplifié n° 07/2025
Le Mardi 06 mai 2025 à 10 heures 00mn, il sera procédé, à la Direction Régionale de la CNSS Orient, dans la salle des réunions, sis à Angle Bd Echouhadaa Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié n° 07/2025, relatif à l'Acquisition et installation des systèmes redondance pour les climatiseurs des locaux techniques des entités relevant de la direction Régionale CNSS Orient, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des mar-

chés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot unique : 151 200,00 dhs TTC (Cent cinquante et un mille deux cent dirhams toutes taxes comprises).
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit Lot unique : 3 000,00 dhs (Trois mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de la consultation.
Les documentations techniques exigées par le règlement de consultation dans l'article N°09 doivent être déposés dans le Bureau Moyens Généraux / Division Ressources de la Direction Régionale de la CNSS

Orient, sise à Boulevard Echouhadaa, Oujda, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis : est ce avant « Le Lundi 05 Mai 2025 à 15.00 ».

N° 2548/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 26/2025/DRANEF/SM
Le 16/05/2025 à 09 h 30min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 26/2025/DRANEF-SM, pour la réalisation de l'étude d'aménagement de la forêt de Tiznit, (Cantons de Tello et Inter) sur une superficie totale d'environ 25,875 ha (Province de Tiznit), située sur le territoire de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêt de Tiznit relevant de la Direction Régionale de

L'Agence Nationale des Eaux et Forêt de Sous Massa, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent quarante-deux mille Dirhams (1.242.000,00 Dhs) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-quatre mille Dirhams (24.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de Consultation.

N° 2549/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Commune LAQRAQRA
Direction des Services Communaux

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Président du conseil communal de LAQRAQRA
Année budgétaire : 2025.
Le programme prévisionnel des marchés que Président du conseil communal de LAQRAQRA (maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

a) PRESTATIONS DE TRAVAUX

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Construction des abris pour les usagers de transport scolaire	divers points de la commune LAQRAQRA	400.000,00	Appel d'offre ouvert	T2-T4	
2	Forage de puits d'exploitation aux douars relevant de la commune LAQRAQRA sis à la Province de Settat relevant de la Région Casablanca-Settat	Commune LAQRAQRA	300.000,00	Appel d'offres ouvert	T2-T4	
3	aménagement des unités scolaires primaires	divers secteurs scolaires de la commune	200.000,00	Appel d'offre ouvert	T2-T4	
4	aménagement de Terrain de sports	chef lieu de la commune	50.000,00	Appel d'offres ouvert	T2-T4	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Adduction d'eau potable au centre de la commune LAQRAQRA sis à la Province de Settat relevant de la région Casablanca-Settat	Commune LAQRAQRA
1	Installation de poteaux et câblage aux douars relevant de la commune LAQRAQRA sis à la Province de Settat relevant de la Région Casablanca-Settat	Commune LAQRAQRA

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Adduction d'eau potable aux divers douars relevant de la commune LAQRAQRA sis à la Province de Settat relevant de la région Casablanca-Settat	Commune LAQRAQRA

b) PRESTATIONS SERVICES

Année budgétaire 2025					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Etudes topographiques	Commune LAQRAQRA	Appel d'offres ouvert	T2-T4	---

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etudes techniques	Commune LAQRAQRA

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etudes techniques	Commune LAQRAQRA

N° 239/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADÉMIE
RÉGIONALE
DE L'ÉDUCATION ET
DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALE
KENITRA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE SIDI SLIMANE
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
12/DPSS/2025

Le vendredi 16 Mai 2025 à dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 12/DPSS/2025 pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE HUIT (08) ÉCOLES PRIMAIRES PIONNIÈRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre millions neuf cent quatre-vingt et onze mille sept cent trente et un dirhams, 20 centimes TTC (4 991 731,20 dhs TTC).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à soixante-dix Dirhams (70 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 2550/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADÉMIE
RÉGIONALE
DE L'ÉDUCATION ET
DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALE
KENITRA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE SIDI SLIMANE
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
13/DPSS/2025

Le vendredi 16 Mai 2025 à dix heures 30 minutes (10h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à :

Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 13/DPSS/2025 pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE SEPT (07) ÉCOLES PRIMAIRES PIONNIÈRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre millions trois cent soixante-dix mille cinq cent trente-deux dirhams TTC (4 370 532,00 dhs TTC).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à soixante-dix mille Dirhams (70 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 2551/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 30/2025/B.G/PAZ

Le 20 Mai 2025 à 10H ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ARROSAGE AUTOMATIQUE ET DE PLANTATION AU SIEGE DE LA PROVINCE, RESIDENCE OFFICIELLE, MAISON D'HOTE ET LOGEMENT S.G.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions trois cent trente quatre mille sept cent vingt dirhams, 00 Cts (2.334.720,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2552/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 35/2025/BGPAZ

Le 20 Mai 2025 à 11h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : Travaux de démolition et aménagement des mosquées à la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent trente cinq mille six cent quatre vingt dirhams, 00 Cts (835.680,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille dirhams, 00 Cts (16.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2553/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 36/2025/BG/PAZ

Le 21 Mai 2025 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : Travaux de démolition et aménagement des Mos-

quées aux CTS Sidi Boukhalef, Agoudi N'lkheir et Ait Majden à la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent onze mille cent soixante dirhams, 00 Cts (611.160,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze mille dirhams, 00 Cts (12.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2554/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 37/2025/BG/PAZ

Le 21 Mai 2025 à 11h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : Travaux de démolition et aménagement des Mosquées aux CTS Tidili Fetouaka, Ait Abbes et Bine El Ouidane à la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent quarante cinq mille quatre cent quatre vingt dirhams, 00 Cts (645.480,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze mille dirhams, 00 Cts (12.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2555/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SALE
COMMUNE AMEUR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE SUR OFFRES
DE PRIX N° 05/2025

Le 13/05/2025 à 10Heures, Il sera procédé, dans la salle de réunion De la commune d'Ameur sis à Brahma route Azouz, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour Acquisition d'une ambulance et d'un fourgon mortuaire pour le compte de la commune d'AMEUR-Préfecture de SALE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :760 000,00 dhs (Sept Cent Soixante Mille dirhams, TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000,00 dhs (Quinze Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 ,32,34et 135du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 et 10 du règlement de la consultation.

N° 2556/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SALE
COMMUNE AMEUR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE SUR OFFRES
DE PRIX N° 11/2025

Le 08/05/2025 à 10Heures, Il sera procédé, dans la salle de réunion De la commune d'Ameur sis à Brahma route azouzi, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offresouvertsimplifiésur offres des prixrelatif à : L'acquisitiond'un camion équipé d'une citerne et pompe pour le compte de la commune d'AMEUR.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.022.800,00 TTC (Cinq Millions Vingt Deux Mille Huit Cent Dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent mille DHS (100.000,00 Dhs)

Une visite des lieux organisée aura lieu le 05/05/2025 à partir de 11 Heures, départ de la commune de Tafraout.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 40 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 2558/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
PACHALIK
DE TAFRAOUT
COMMUNE
DE TAFRAOUT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2025

Le 14/05/2025 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la Commune de TAFRAOUT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n°08/2025 du 14/05/2025 pour :

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE FERMETURE DE LA DÉCHARGE DE TAFRAOUT.

Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.022.800,00 TTC (Cinq Millions Vingt Deux Mille Huit Cent Dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent mille DHS (100.000,00 Dhs)

Une visite des lieux organisée aura lieu le 05/05/2025 à partir de 11 Heures, départ de la commune de Tafraout.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 40 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
 Genres : Action
 Réalisateur : Marwan HAMED
 Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Tamer Housni
 séances : 13:25 19:45 22:30

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
 Durée : 01:29:00
 Genres : Aventure Famille Animation Comédie
 Réalisateur : Enrique Gato
 séances : 14:00 16:00

Spider-man : no way home
 Durée : 02:37:00
 Genres : Action Aventure
 Réalisateur : Jon Watts
 séances : 18:00

Citoyen d'honneur
 Durée : 01:36:00
 Genres : Comédie
 Réalisateur : Mohamed Hamidi
 séances : 17:00 19:45 22:30

Kompromat
 Durée : 02:07:00
 Genres : Thriller
 Réalisateur : Jérôme Salle
 séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
 Durée : 01:38:00
 Genres : Policier Comédie Crime Mystère
 Réalisateur : Tom George
 14:15 17:45 22:30 19:45

Rada malha - jrada malha
 Durée : 02:06:00
 Réalisateur : Driss ROUKHE
 séances : 17:00 19:45 22:30

AL IKHWANE
 Durée : 02:15:00
 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
 séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
 Durée : 01:30:00
 Réalisateur : hicham regragui
 séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
 film Bullet train megarama-casablanca
 Durée : 02:32:00
 Genres : Thriller Action
 Réalisateur : David Leitch
 séances : 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
 film Kira w el gen megarama-casablanca
 Durée : 02:55:00

La très très grande classe
 film La très très grande classe megarama-casablanca
 Durée : 01:40:00
 Genres :
 Réalisateur : Frédéric Quiring
 14:15 17:00 19:45 22:30

Ashbah europa
 Durée : 01:20:00
 Genres :
 Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
 séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de l'enfer
 Date de sortie : 24 août 2022
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Jessica M. Thompson
 séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
 Pharmacie DIAR EL HANAE
 DIAR EL HANAE GH4, BD. 79
 N° 20 - SIDI MOUMEN -
 78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX)
 AVENUE LALLA YACOUT -
 Tél : 0522.22.34.34 [+]

Pharmacie ESPACE NAIM
 LOT OTHMANE 2 RUE 15 N°
 50 - Tél : 0522.70.59.59

Sidi Othmane :
 Pharmacie ESSEHA
 MARCHÉ ESSALAMA I, HAY
 ESSALAMA I -
 Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
 Pharmacie MASJID CIL
 LOT DU STADE N° 22 -
 HAY ESSALAM - CIL
 (PRES MOSQUEE CIL -
 LABORATOIRE PFIZER)-
 Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf :
 Pharmacie BJANI
 114, LOTISSEMENT SAADI I -
 SIDI MAAROUF -
 Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
 MILLENIUM
 N° 162 LOTISSEMENT
 FLORIDA - SIDI MAAROUF
 (FACE HAMMAM FLORIDA
 ET CRECHE SANOUNOU)-
 Tél : 0522.32.15.16

Lissasfa :
 Pharmacie JARDINS DE
 LOULFA
 KASBA ALAMINE
 EXTENTION, GH4 IMM 6 -
 ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEW
 CENTRE COMMERCIAL
 CASAVIEW, MAG N°1 -
 NASSIM ISLANE -
 Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
 Pharmacie IBN BATOUTA

Pharmacie PORTE CALIFORNIE
 ROUTE 109, AVENUE MEKKA
 - DAR HADJ DAOUI -
 BACHKOU (ROND-POINT
 BACHKOU)-
 Tél : 0522.81.29.31 [+]

Pharmacie NARIJS
 141,BOULEVARD YACOUB EL
 MANSOUR - MAARIF -
 Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne :
 Pharmacie RAIS
 62, RUE DE LA MER
 BALTIQUE - AIN DIAB
 (TERMINUS TRAMWAY AIN
 DIAB) - HARLEY DAVIDSON -
 RESTAURANT VIP)-
 Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFIR
 16, RUE MOHAMED
 SMHA - AVENUE DES F.A.R.
 (EX. HOTEL SAFIR - ACIMA
 BD. MED V - STADE -
 Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
 Pharmacie MOULAY ISMAIL
 286, BD. MOULAY ISMAIL -
 ROCHES NOIRES 20300-
 Tél : 0522.40.48.27

Aïn Sebâa :
 Pharmacie ESPACE SIHATI
 55, RUE SALOMON
 DAHAN - QUARTIER OUKA-
 CHA - AIN SEBAA (PRES PRI-
 SON OUKACHA) -
 Tél : 0522.67.27.64

Aïn Chock :
 Pharmacie KRIMAT
 341, BOULEVARD PANORA-
 MIQUE - Tél : 0522.52.71.35

Hay Mohammadi :
 Pharmacie AL AQSA
 RESIDENCE AL AMANE RUE
 EMILE BRUNET N° 6 -
 HAKAM 3 - HAY MOHAM-
 MADI- Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
 Pharmacie HACHAD
 142,RUE 5-DERB KOREA-GRE-
 GOUANE (STATION TAXI
 SIDI MAAROUF) PLACE
 SRAGHNA
 - Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
 Pharmacie RACHAD
 32, AV. SOUHAIB ARROUMI -
 AMAL 2 - SIDI BERNOUSSI -
 Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
 Pharmacie LAYA
 N° 9 ECONOMAT DE L'AMG
 / FRA - RUE AL ABTAL -
 BEAUSEJOUR B.P. 16277-
 Tél : 0696818285 [+]

Pharmacie JNANE OULFA
 RYAD EL OULFA GH8 EN-
 TREE N°8 N° 151(ACTUELLE-
 MENT GH40)-
 Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NORD
 HADIKAT OUM ERABIE 2
 GH N° 21 EN FACE MAR-
 JANE HAY HASSANI- Tél :
 0522.89.77.44 [+]

Beausejour
 Pharmacie ORJOUANE
 122, RUE ORJOUANE - HAY
 ERRAHA - BEAUSEJOUR
 (DERRIERE ACIMA BEAUSE-
 JOUR)- Tél : 0522.36.22.20

Oasis
 Pharmacie DALAL
 24 BIS, RUE DES VANNEAUX -
 L'OASIS (MARCHE L'OASIS -
 B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Semlali	Berkhadj	Casa Voyageurs	Casa Voyageurs	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sidi	Sidi	Kénitra	Sidi	Sidi	Sidi	Mohammadia	Alto	Casa Voyageurs	Casa Voyageurs	Berkhadj	Semlali	Benguerdj	Marrakech
1001	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00
1002	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Alto	Mohammadia	Sidi																			
1001	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00
1002	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30

Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 9 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061
Casa Voyageurs	Départ 06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat Agdal	Arrivée 06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Kénitra	Départ 06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kenitra	Arrivée 07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17
Kenitra	Départ 07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20
Kenitra	Arrivée 08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061
Casa Voyageurs	Départ 06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat Agdal	Arrivée 06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Départ 07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Kenitra	Arrivée 07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Rabat Agdal	Départ 07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20
Casa Voyageurs	Arrivée 08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10

* Trains ne circulant pas les Samedis, Dimanches et jours fériés

** Trains circulant uniquement les Vendredi, Dimanches et jours fériés.

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

Départ de Lyon du prologue de la 2^{ème} édition du Sun Trip Tour à destination de Laâyoune



Une cérémonie de départ du prologue de la 2^{ème} édition du Sun Trip Tour, un parcours en vélos solaires en itinéraire libre à destination de Laâyoune, a été organisée, mardi, au siège de la région Auvergne Rhône-Alpes (Lyon).

A leur arrivée à Tanger via le bateau pris à Sète, les participants (une vingtaine de 6 pays européens) commenceront alors cette aventure inédite avec deux types de parcours. Le premier en mode découverte accessible, dans un esprit de groupe, d'environ 1800 km avec un encadrement. Le second en mode course, difficile, dans un esprit solitaire d'environ 2800 km sans encadrement, sans autres règles que de suivre les checkpoints et de recharger en 100% solaire.

Dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de départ, la console générale du Maroc à Lyon, Fatima Baroudi, a félicité les participants à cette aventure qui leur permettra de découvrir la beauté du Maroc et la

grande hospitalité des Marocains.

Cet événement, a-t-elle affirmé, promet non seulement l'amitié qui existe entre le Maroc et la France mais également le Maroc Vert et les énergies renouvelables, notant que c'est sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que le Royaume, qui bénéficie d'un gisement en rayonnement solaire exceptionnel, a fait des énergies vertes un de ses grands axes stratégiques.

Le Maroc, a-t-elle relevé, se positionne comme un hub au niveau de son continent africain renforçant sa volonté d'être un moteur de développement économique, régional et international. En misant sur son rôle pionnier dans les énergies renouvelables, le Royaume, a-t-elle ajouté, ambitionne de devenir également un acteur majeur de l'hydrogène vert dans le continent.

Selon les organisateurs, cette deuxième édition du Sun Trip Tour, qui intervient dans le contexte d'une dynamisation forte des res-

sources France-Maroc, a la particularité d'englober les provinces du Sud du Royaume avec une arrivée finale prévue à Laâyoune le 12 mai prochain.

Dans une déclaration à la MAP, le fondateur du Sun Trip Tour, Florian Bailly, a souligné qu'après le succès de la première édition, le 2^{ème} périple prendra le départ de Tanger le 29 avril.

Cette aventure, a-t-il précisé, vise à démontrer que l'énergie solaire appliquée au vélo électrique permet de voyager plus loin, plus vite et plus facilement pour découvrir les beaux paysages du monde sans polluer l'atmosphère.

Le Maroc, a-t-il dit, "offre une hospitalité légendaire, regorge de paysages magnifiques, dispose de routes de très bonne qualité, avec à la clé le soleil présent quasiment tout le temps pour recharger les batteries des vélos".

Les participants vont parcourir entre 150 et 300 km tous les jours grâce à l'énergie produite par les panneaux solaires accrochés aux vélos, a-t-il expliqué, faisant part de sa "grande fierté" de pouvoir organiser ce Sun Trip Maroc avec l'idée de le refaire chaque année au printemps pour explorer, du nord au sud, toutes les facettes du Maroc, avec un focus sur les provinces du Sud du Royaume.

Sophie Blachère, conseillère de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a, pour sa part, souligné que le Maroc est un partenaire important de la région.

Elle a indiqué à cet effet que plusieurs délégations de sa région sont en déplacement actuellement dans le Royaume pour prendre part au SIAM de Meknès et pour des rencontres dans les provinces du sud dans le cadre de la coopération décentralisée.

CAN féminine de futsal

L'EN réussit son entrée en lice

La sélection marocaine féminine de futsal a parfaitement lancé sa Coupe d'Afrique des Nations (CAN Maroc-2025), en écartant son homologue namibienne (8-1), en match de la 1^{ère} journée (groupe A), disputé, mardi soir à la salle couverte du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Le sélectionneur national, Adil Saych, l'avait bien affirmé: "Nous sommes confiants et prêts à relever le défi". Il avait bien raison ! Avec un "Jogo Bonito" et une domination sans équivoque, les Lionnes de l'Atlas ont régalé le public venu les supporter pour cette toute première CAN de futsal féminine, qu'abrite le Royaume jusqu'au 30 avril courant.

Le prochain match opposera les Lionnes de l'Atlas à leurs homologues "indomptables" du Cameroun ce jeudi.

A l'issue de la phase de groupes, les équipes occupant la 1^{ère} place dans chacune des trois poules de cette CAN accéderont directement aux demi-finales. La quatrième place dans le dernier carré reviendra à l'équipe classée meilleure deuxième parmi tous les groupes.

Les équipes finalistes décrocheront, quant à elles, leur qualification pour la Coupe du monde de la discipline, prévue aux Philippines du 27 novembre au 7 décembre 2025.



Sonasis High Atlas Ultra Trail

Plus de 900 coureurs dans les starting-blocks

Plus de 900 coureurs en montagne, représentant 20 pays, prendront part à l'édition 2025 du Sonasis High Atlas Ultra Trail (Sonasis HAUT), ont annoncé à Casablanca les organisateurs de cet événement sportif, prévu les 3 et 4 mai prochain au parc national de Toubkal.

L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse où les organisateurs ont d'emblée noté que ce Trail est devenu l'un des événements sportifs les plus marquants des sports en montagne au Maroc, avec une participation exceptionnelle chaque année de coureurs étrangers et marocains.

Une compétition sportive d'endurance qui vise aussi à promouvoir l'activité sportive dans la région d'Al Haouz et à dénicher des talents locaux, ont-ils souligné, avant de faire remarquer que ce trail est plus qu'une compétition sportive, c'est un moyen de préserver l'environnement et le patrimoine et un levier de développement local.

Ils ont aussi indiqué que cette édition sera marquée par une participation record des femmes, représentant 40% des inscrits,

ainsi que 100 jeunes et autant d'enfants, avec au programme des courses de différentes distances, à savoir 120 km, 80 km, 42 km, 21 km et 10 km, outre une course pour enfants.

La directrice de ce trail, Kawtar Bendoumou, a affirmé, à cette occasion, que la participation importante de coureurs représentant 20 pays illustre l'envergure de cet événement à l'échelle internationale, relevant la participation pour la première fois de jeunes dans cette course. Une manière de préparer d'ores et déjà la relève, a-t-elle dit.

Pour sa part, Othmane Benhalima, vice-président de l'Association Espoir pour le sport et le développement durable, organisatrice de cet événement, a mis en avant le rôle majeur du sport en faveur de la réalisation des objectifs de développement, avant d'ajouter qu'à l'instar des précédentes éditions, des activités sociales et caritatives seront au programme, notamment une caravane médicale forte de 15 médecins qui sillonnera les douars de la région.

Il a aussi annoncé l'organisation d'un salon présentant les produits des coopéra-



tives locales, et ce pendant les trois jours de cet événement sportif.

Autre intervenant, Youssef Ait Miskouk, qui prend part à la course de 42 km, s'est félicité de l'organisation de ce trail devenu au fil des années un tremplin pour les jeunes de la région en leur permettant de se lancer dans des compétitions internationales.

Les vainqueurs des courses des 42 km masculin et féminin se qualifieront pour participer à la course de Sierre-Zinal en Suisse.

A noter que la précédente édition a été remportée par Youssef Ait Miskouk et Aziza Raji dans la course de 42 km tandis que Hicham Bouhdaj et Karima Khalil ont décroché la première place dans celle des 21 km.

Mort de Maradona

Le niveau de soin requis, ou prodigué, en question au procès



"Hospitalisation" ou "soins" à domicile ? Suivi médical quotidien ou hebdomadaire ? Le procès de Diego Maradona a louvoyé mardi autour des consignes, et conditions, de la convalescence à laquelle l'idole du football argentin ne survécût pas, en novembre 2020.

Sept professionnels de santé - médecins, psychiatre, psychologue, infirmiers - sont jugés depuis début mars à San Isidro, en banlieue de Buenos Aires, pour "homicide avec dol éventuel", caractérisé lorsqu'une personne commet une négligence tout en sachant qu'elle peut entraîner la mort.

Maradona est mort à 60 ans, le 25 novembre

2020, d'une crise cardiorespiratoire compliquée d'un œdème pulmonaire, dans une résidence privée de Tigre, près de San Isidro, où il était en convalescence depuis deux semaines après une neurochirurgie pour un hématome à la tête.

Mardi à l'audience, la 12e depuis le début du procès, des cadres d'un groupe privé prestataire de soins et d'équipement médical, ont témoigné

que l'équipe soignante autour de Maradona - certains des accusés - avaient opté à l'époque pour un suivi médical espacé, et un équipement minimal.

Au début, a ainsi déclaré Enrique Barrio, coordinateur de soins à domicile pour ce groupe, l'équipe soignante autour de Maradona a "fait une demande de visite d'un médecin (extérieur) une fois par jour" sur son lieu de convalescence, qui ne s'est jamais concrétisée, car "la demande est devenue hebdomadaire".

Il a aussi souligné que son groupe n'offrait pas de service "d'hospitalisation à domicile", mais de "soins à domicile", impliquant un degré de complexité et un équipement moindres, pas de défibrillateur par exemple, ni de moniteur cardiaque.

Le seul équipement qui leur a été demandé pour la convalescence de Maradona était une "chaise toilette", a-t-il ajouté.

Les conditions de cette convalescence sont depuis le début au cœur du procès : à la fois sur le choix du lieu, le degré d'équipement - un "théâtre de l'horreur", a décrit l'accusation - sur le niveau de soin et de suivi, et sur qui finalement prenait les décisions dans l'entourage de la star au corps usé.

Mardi dernier, la fille aînée de Maradona, Dalma, avait témoigné qu'elle et sa sœur Gianinna n'avaient "pas beaucoup d'influence". Et avait accusé l'équipe autour de son père d'avoir "trompé" la famille, en promettant "une hospitalisation à domicile sérieuse" qui n'est jamais advenue.

Les praticiens jugés, qui nient toute responsabilité dans le décès, encouront de 8 à 25 ans de prison. Le procès doit durer jusqu'en juillet, à raison de deux audiences par semaine.

Service minimum pour le Barça face à Majorque

Vainqueur sans forcer (1-0) à domicile mardi face à Majorque, le FC Barcelone a conforté sa place de leader du championnat d'Espagne en prenant provisoirement sept points d'avance sur son grand rival, le Real Madrid, qu'il affronte samedi en finale de la Coupe du Roi.

Sans son attaquant polonais Robert Lewandowski, meilleur buteur de la Liga avec 25 réalisations, blessé à la cuisse, le Barça (1er, 76 points) s'en est remis à son champion d'Europe espagnol Dani Olmo (46e, 1-0) pour récompenser sa domination et s'imposer par la plus petite des marges.

Toujours impérial en tête de la Liga à cinq journées de la fin de la saison, le club catalan, vainqueur en janvier de la Supercoupe d'Espagne, qualifié pour les demi-finales de la Ligue des champions et la finale de la Coupe du Roi face au Real Madrid samedi, peut toujours rêver d'un quadruplé historique.

Le club madrilène, deuxième avec sept longueurs de retard devant affronter, mercredi, Getafe (12e, 39 points), avant un Clásico potentiellement décisif le 11 mai au stade olympique de Montjuïc pour la 35e journée.

Ultra-dominateurs mardi, comme souvent cette saison, les hommes d'Hansi Flick, qui avait mis au repos plusieurs cadres au coup d'envoi (Raphinha, Koundé, De Jong) à quatre jours de la finale de la Coupe du Roi, ont dû patienter

jusqu'au début de la seconde période pour faire la différence, après avoir buté sur le gardien espagnol Leo Roman, en état de grâce avec 12 parades réalisées.

L'habituel remplaçant du Slovaque Dominik Greif a retardé l'échéance et écorné les attaquants barcelonais en première période, permettant aux Majorquins (7e, 44 points) de rentrer au vestiaire à 0-0, malgré une énorme domination catalane (24 tirs à 0 et presque 80% de possession).

Mais il n'a rien pu faire au retour des vestiaires sur l'enchaînement dans la surface de Dani Olmo (46e, 1-0), auteur du seul but de la partie, son neuvième en championnat.



City bat Villa sur le gong

Manchester City a eu la peau d'Aston Villa (2-1) dans le temps additionnel d'un sommet très disputé mardi en match avancé de la 34ème journée de Premier League, une victoire qui le rapproche de la prochaine Ligue des champions.

Sur un excellent centre de Jérémy Doku, Matheus Nunes a catapulté le ballon dans les filets d'Emiliano Martinez (90e+4) et fait chavirer l'Etihad Stadium quelques secondes avant le coup de sifflet final.

Il a fallu cet extérieur exquis de l'ailier belge, entré plus tôt, et l'instinct du Portugais pour faire basculer l'affiche du côté de Manchester City, l'équipe la plus dominante en seconde période.

Aston Villa avait peut-être les jambes plus lourdes pour sa troisième affiche disputée en huit jours, après la victoire 3-2 contre le PSG en Ligue des champions, qui n'a pas empêché une élimination après la défaite 3-1 à l'aller, et celle 4-1 contre Newcastle en Premier League.

L'entraîneur Pep Guardiola a célébré le but vainqueur avec une rage rarement vue dans cette saison décevante pour les quadruples champions d'Angleterre en titre.

"Ce type de victoire à la dernière minute appartient surtout à Liverpool, combien de fois Jürgen (Klopp) a marqué à la dernière minute, Arsenal aussi avec Mikel (Arteta). Nous n'y sommes

pas habitués", a réagi l'Espagnol au micro de Sky Sports.

Cela n'enlèvera rien au fait que "la saison a été mauvaise", a-t-il ajouté. Mais dans ce cas-là "vous essayez jusqu'à la fin de limiter les dégâts".

Au classement, Manchester City prend la troisième place avec 61 points devant Nottingham Forest (3e, 60 pts), Newcastle (5e, 59 pts) et Chelsea (6e, 57 pts) qui jouent ce week-end.

Aston Villa (7e, 57 pts) reste au contact de la cinquième place, la dernière qualificative pour la prochaine Ligue des champions.

A Manchester, les deux équipes se sont rendu coup pour coup, parfois à la limite, ce qui a conduit l'arbitre Craig Pawson à distribuer sept cartons jaunes, dont l'un à Pep Guardiola.

L'entraîneur des Citizens a été furieux de voir le directeur du jeu accorder, après recours à la vidéo, un pénalty pour Villa après une faute de Ruben Dias sur Jacob Ramsey.

Marcus Rashford a transformé la sentence d'un contre-pied tranquille devant Stefan Ortega (18e, 1-1).

Manchester City avait ouvert le score plus tôt sur un débordement et un centre d'Omar Marmoush repris par Bernardo Silva, dont le tir puissant a filé entre les gants de "Dibu" Martinez (7e, 1-0).

En seconde période, les occasions ont été du côté des locaux, avec James McAtee (60e, 66e) en menace principale.

Les armées doivent s'adapter aux menaces liées au réchauffement climatique

Répondre aux conséquences des catastrophes climatiques ou à la montée des tensions géopolitiques autour de l'Arctique: le changement climatique fait désormais partie des enjeux auxquels sont confrontées les armées du monde entier et ne doit pas devenir "un angle mort" de leur action, estiment les experts.

"On ne peut y échapper. Le climat n'a que faire de qui remporte une élection et des objectifs politiques de chacun. C'est en train d'arriver, et les armées doivent s'y préparer", estime Erin Sikorsky, directrice du Centre pour le climat et la sécurité, basé à Washington.

Les inquiétudes grandissent concernant la manière de faire face à ce défi majeur et de s'adapter à de nouvelles menaces en constante évolution, alors que l'Europe renforce sa défense dans un contexte tendu et que les États-Unis se retirent de leurs alliances stratégiques et de leurs engagements écologiques.

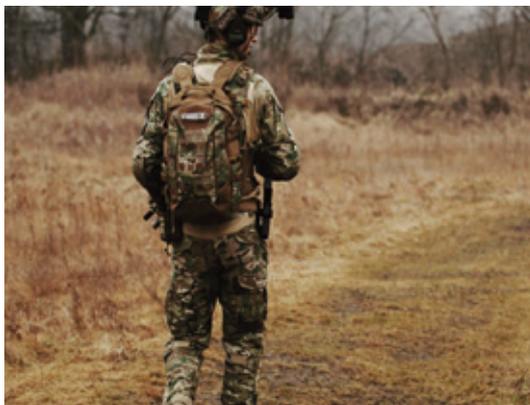
Depuis son arrivée à la Maison Blanche, Donald Trump a supprimé le climat de tous les sites internet gouvernementaux et la dernière évaluation des menaces par les services de renseignement américains ne mentionne pas le changement climatique.

"Ce qui m'inquiète, en tant que personne ayant longtemps travaillé dans le domaine de la sécurité nationale, c'est que cet angle mort met les États-Unis en danger", souligne Mme Sikorsky. Elle regrette des "lacunes stratégiques cruciales", notamment concernant la Chine, superpuissance des énergies renouvelables, et la course à la suprématie dans l'Arctique, où la fonte de la banquise ouvre des voies de navigation et un accès aux ressources.

En Europe, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a suscité des craintes en matière de sécurité énergétique et accéléré les ambitions de nombreux pays en matière d'énergies renouvelables. Mais parallèlement les budgets climat ont été réduits pour se concentrer sur la défense et le commerce.

La ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a estimé en mars que malgré la situation géopolitique "extrêmement difficile", l'action climatique devait rester une "question de sécurité prioritaire". L'ambitieux plan d'investissements de son pays prévoit 500 milliards d'euros pour l'armée et les infrastructures, mais aussi 100 milliards pour les mesures climatiques.

"Quiconque pense à la sécurité doit également penser au climat. Nous



vivons déjà une crise climatique", estime une étude commandée par les ministères allemands des Affaires étrangères et de la Défense en février.

Les défis climatiques apparaissent dans "l'ensemble des missions militaires", avec des risques accrus, notamment de mauvaises récoltes à grande échelle, des conflits et de l'instabilité.

Les forces armées sont de plus en plus souvent appelées à intervenir en raison d'inondations, de tempêtes et d'incendies de forêt, mettant à rude épreuve leurs capacités, souligne Mme

Sikorsky, dont l'organisation a suivi plus de 500 interventions d'urgence de ce type dans le monde depuis 2022.

Par ailleurs, les catastrophes climatiques sont parfois "instrumentalisées" par des États, explique-t-elle.

À l'automne 2024, alors que la Pologne était en partie inondée par la tempête Boris et que des soldats aidaient à évacuer les habitants et à déblayer les débris, le gouvernement polonais a déclaré être confronté à une augmentation de 300% de la désinformatio russe en ligne, ciblant les se-

cours. Le réchauffement climatique a également des implications opérationnelles majeures. Les températures extrêmes peuvent compromettre la santé des soldats et même réduire la capacité de chargement des avions, note Mme Sikorsky.

Les armées ne sont pas tenues de déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre, de sorte que leur contribution directe au réchauffement de la planète n'est pas connue avec précision.

Toutefois, un rapport de l'Union européenne de 2024 estime que l'empreinte carbone des armées du monde entier pourrait représenter 5,5% des émissions mondiales.

Ce même rapport pointe leur forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles, source de "vulnérabilités importantes" au combat.

Ainsi, les convois de carburant sont une cible facile pour les bombes placées en bord de route, qui sont à l'origine de près de la moitié des décès américains en Irak et de près de 40% en Afghanistan.

Les énergies renouvelables pourraient contribuer à éviter ces risques, selon le rapport, qui reconnaît toutefois que la technologie n'est "pas encore tout à fait adaptée au combat".

Recettes

Tajine de fèves et de fenouil



Ingrédients :

- 500 g de viande de veau
 - 3 gousses d'ail émincées
 - 1 petit bouquet de persil et de coriandre
 - 1 c. à thé bombée de gingembre
 - 1 c. à thé de curcuma
 - 2 c. à soupe d'huile d'olive
 - 4 bulbes de fenouil coupés en deux ou en quatre selon le calibre
 - 400 g de fèves écosées
 - 2 piments (facultatif)
 - 1 citron
 - Sel
 - 75 cl d'eau
- Pour servir :
- Feuilles de coriandre émincées
 - 2 c. à soupe d'huile d'olive

Préparation :

Dans une marmite, déposer la viande, l'ail, les épices, le bouquet

d'herbes, l'huile d'olive et l'eau (l'eau doit recouvrir la viande).

Couvrir et amener à ébullition puis baisser le feu et laisser mijoter jusqu'à la mi-cuisson de la viande.

Pendant ce temps, couper les bulbes de fenouil en deux ou en quatre selon le calibre.

Inciser les fèves à l'aide d'un couteau pour qu'elles s'imprègnent de sauce pendant la cuisson.

Presser un demi-citron dans la sauce puis disposer les bulbes de fenouil et les fèves sur la viande.

Trancher l'autre moitié du citron en rondelles et les déposer sur les légumes, ajouter les feuilles de coriandre émincées, les piments et l'huile d'olive.

Continuer la cuisson à couvert et à feu doux jusqu'à cuisson des légumes et réduction de la sauce.

L'IA peut aider à la réadaptation d'une victime d'un AVC

L'intelligence artificielle (IA) et l'informatique vestimentaire peuvent améliorer les chances de survie des victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC), selon une nouvelle étude canadienne.

Des chercheurs de l'Université Simon Fraser, en Colombie-Britannique (ouest), ont placé des capteurs sur plus de 50 survivants d'un AVC avant d'utiliser ces données pour générer des modèles de mouvement.

La recherche ouvre la voie à la mise au point de nouvelles techniques visant à faciliter la réadaptation d'une victime d'un AVC, a expliqué Gustavo Balbinot, professeur adjoint en rééducation neurologique à l'Université Simon Fraser.

"Ces découvertes peuvent aussi aider ceux qui ont des difficultés à garder leur équilibre, comme ceux souffrant de vertige ou d'une blessure à la colonne vertébrale", a-t-il expliqué.

L'équipe du Pr Balbinot a mis au point un logiciel qui divise les modèles de mouvement en section de trois secondes. Ce logiciel peut détecter un changement dans le modèle, indiquant un risque de chute, ce qui peut grandement nuire à un patient se rétablissant d'un AVC.

L'objectif est de parvenir à intégrer l'informatique vestimentaire, comme des montres intelligentes, afin d'aider des patients à éviter de faire des chutes dangereuses.

"Le logiciel peut nous prévenir que nous nous plaçons en danger et qu'il vaut mieux s'asseoir pendant un instant", a souligné Balbinot, ajoutant que "l'algorithme peut tirer des leçons avec le temps". "Le logiciel peut vraiment apprendre ce qui est bon ou

mauvais pour chaque personne", a-t-il indiqué.

Selon l'étude, publiée dans la revue *Clinical Rehabilitation*, les médecins pourront interpréter les données de façon à mieux renseigner leurs patients.

Les prochaines recherches porteront sur l'utilisation à long terme de ces appareils et leur efficacité au sein d'une population variée de patients, ont affirmé les auteurs de l'étude.

